



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2000 www.lesoleil.com

SOMMET DES AMÉRIQUES

## La Ville retarde des chantiers

Des hôtels réservés de Trois-Rivières à Sainte-Anne de Beaupré

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

QUÉBEC — Les travaux d'envergure que doit faire la Ville de Québec, le printemps prochain, sont reportés après la tenue du Sommet des Amériques.

Conseiller en communications auprès de la Ville, Jacques Perron a signalé, hier, au SOLEIL, que le plus important

chantier, entre le boulevard René-Lévesque et l'autoroute Dufferin-Montmorency, subira ainsi un décalage de quelques semaines avant sa mise en œuvre.

« On ne veut pas avoir une pelle mécanique dans le décor ou défoncer une portion de la route alors que nous aurons 2000 journalistes dans le secteur », a fait savoir celui-ci.

Cet important contrat, payé par la Ville de Québec, la Commission de la capitale nationale et Transport Québec,

est évalué entre 6 millions \$ et 8 millions \$. Les appels d'offres seront publiés sous peu.

« C'est évident pour n'importe quel ingénieur que de souhaiter une bonne marge de sécurité quant à la durée des travaux, a rajouté M. Perron. Mais dès qu'on a su que nous aurions à accueillir le Sommet, cela devenait évi-

Voir SOMMET en A 2 >

RÉFORME MUNICIPALE

# Les maires jouent une nouvelle carte

EXCLUSIF

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Dans un ultime effort pour renverser la vapeur, les maires de banlieue ont arraché une rencontre privée avec le ministre Paul Bégin, hier.

Pour sauver leur mise, les élus de la Rive-Nord lui ont confié qu'ils seraient prêts à vivre avec une Communauté métropolitaine forte dotée d'un président élu au suffrage universel. Ils en ont même fait une proposition en bonne et due forme, a appris LE SOLEIL.

La rencontre a été inscrite à l'agenda du ministre responsable de la région de la capitale à la toute dernière heure mercredi. Pour les maires, le simple fait d'avoir obtenu cet entretien à quelques jours d'une échéance fatidique constitue une victoire inespérée.

Paul Bégin représente leur dernière carte. Il a un poids majeur autour de la table du Conseil des ministres. Dans la région de Québec, la responsable des Affaires municipales, Louise Harel, peut difficilement faire quoi que ce soit sans son aval.

Cette rencontre pourrait avoir un impact significatif sur le cours des événements. Jusqu'en milieu de semaine, le lit du gouvernement était fait. Il avait décidé de procéder à une vaste opération de fusions, qui n'aurait laissé que deux villes dans l'agglomération de Québec: une sur la Rive-Nord et une sur la Rive-Sud.

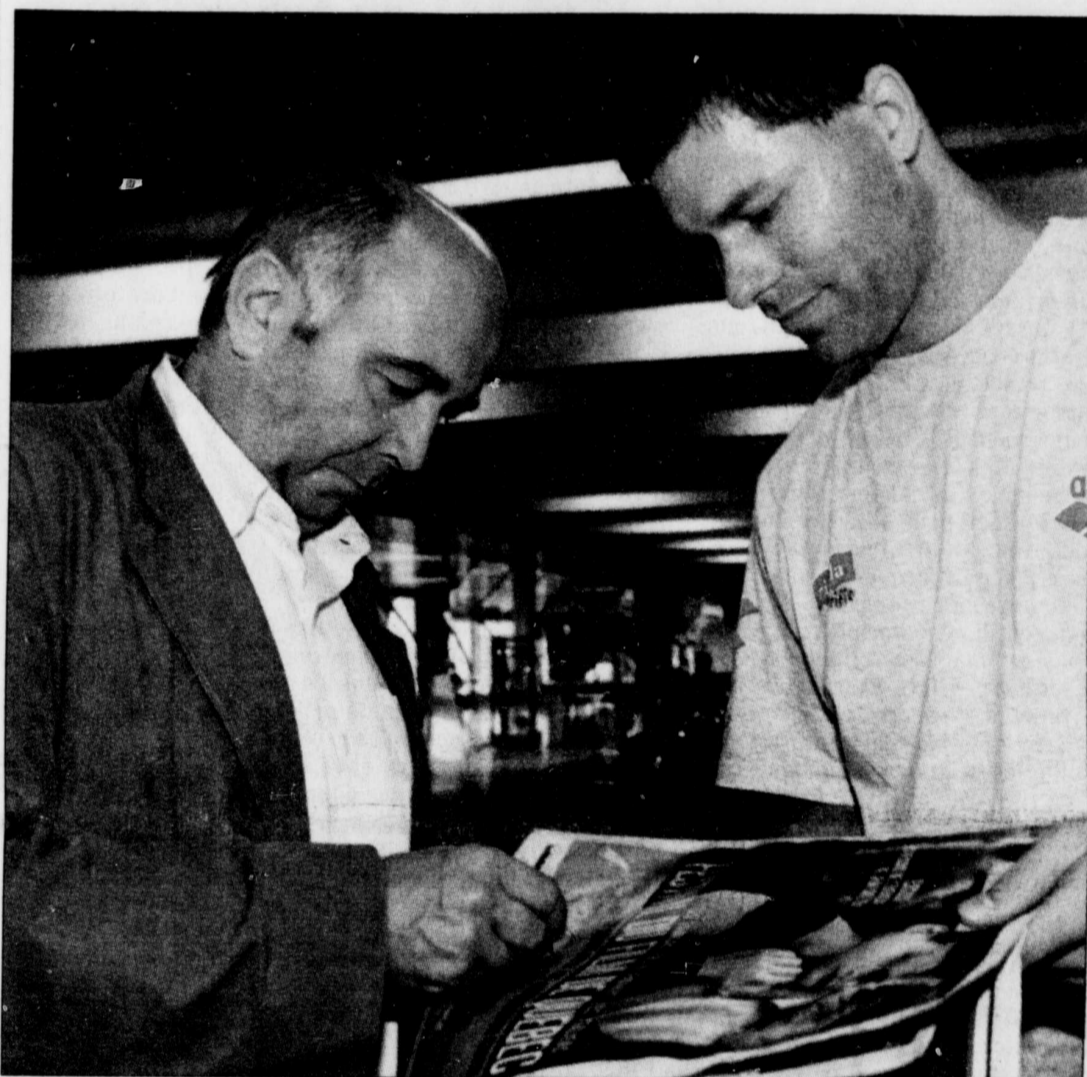
Il n'attendait plus que le rapport intérimaire du commissaire Lapointe pour décréter le report des élections prévues cet automne à Beauport et à Charlesbourg.

Mais la rencontre d'hier est susceptible de bouleverser la donne. En proposant une Communauté métropolitaine nantie de pouvoirs importants, les maires répondent à plusieurs objectifs du

Voir MAIRES en A 2 >

Les maires ont rencontré le ministre Paul Bégin dans le plus grand secret

Place au Festival



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

L'acteur et réalisateur français Gérard Jugnot est arrivé à Québec en fin d'après-midi, hier, à l'occasion du Festival international du film de Québec. Pour le plus grand bonheur de Koller Stanley, un touriste venu de la Suisse romande, qui l'a croisé à l'aéroport. Jugnot, connu des cinéphiles pour ses rôles dans « Les bronzés » et « Le père Noël est une ordure », présentera ce soir, au Grand Théâtre, en levée de rideau du FIFQ, son septième long métrage, « Meilleur espoir féminin ». La critique de Normand Provencher en page C 3.

EAU POTABLE

## Les laissés-pour-compte du système

Des milliers de puits contaminés dans Chaudière-Appalaches

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

LÉVIS — Des milliers de résidents de Chaudière-Appalaches s'abreuvent à des puits contaminés par les micro-organismes, dont l'eau contient souvent en prime des concentrations importantes de nitrate.

C'est ce qui s'est dégagé des propos de Pierre Laines, biologiste et conseiller en hygiène du milieu au Département de santé publique de Chaudière-Appalaches, à l'occasion d'une entrevue accordée au SOLEIL, hier.

« Dans Chaudière-Appalaches, ce sont 100 000 personnes qui s'alimentent en eau potable dans des puits privés. C'est-à-dire que 27% de la population totale de la région s'approvisionne en eau dans quelque 30 000 puits. Du point de vue chimique, l'eau est en règle générale bonne, au bémol près que la concentration de nitrate y dépasse la norme de 10 mg dans 2% des puits. Et qu'elle oscille entre 5 et 10 mg en 10% des cas. Du point de vue microbiologique, entre 10 et 20% des puits sont contaminés », a précisé M. Laines.

« Nous avons l'idée raisonnable qu'il y aurait plusieurs milliers de personnes qui s'abreuvent à leur puits sans savoir qu'il est contaminé. Nos données ne sont pas formelles, nos connaissances sont partielles, mais des études menées en Chaudière-Appalaches et en Montérégie, par exemple, nous permettent de le croire. Il y a des constan-

Entre 10 et 20% des puits contaminés par des micro-organismes

Voir EAU en A 2 >

## La fin de la récréation

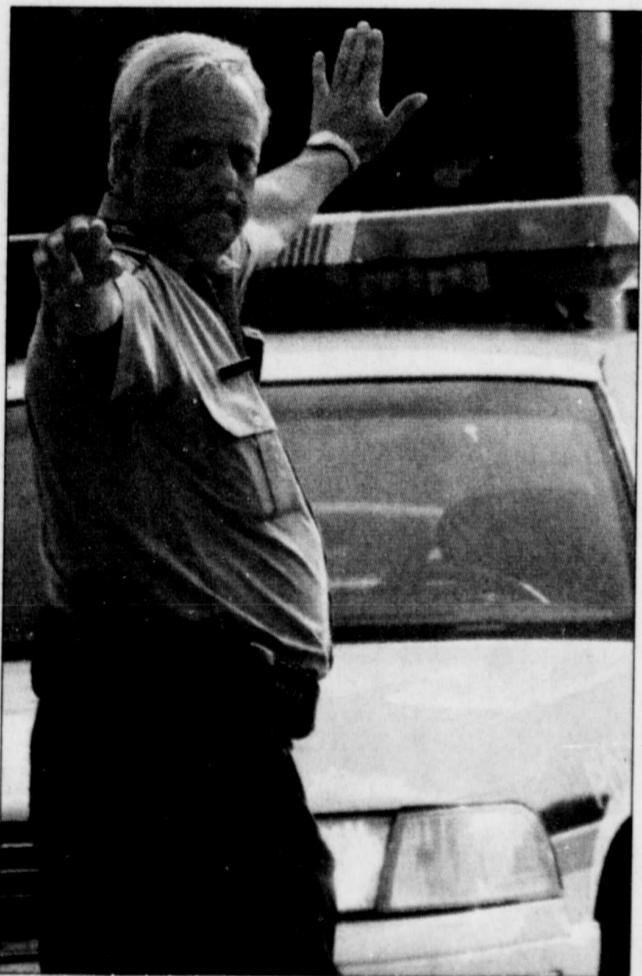
Les policiers de la SQ signent pour 9% en 4 ans et l'ajout d'un échelon salarial

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

QUÉBEC — La récréation est terminée pour les automobilistes. Le gouvernement du Québec et l'Association des policiers provinciaux du Québec ont finalement arrivés à une entente de principe, hier, sur un nouveau contrat de travail au terme d'une interminable ronde de négociations qui aura duré 18 mois. L'APPQ a aussitôt sonné la fin de la grève des tickets.

« Nous reviendrons à la normale sur les routes », a déclaré le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, en poussant un soupir d'aise. « Alors, avis à ceux qui ont pris de mauvaises habitudes... »

Le gouvernement était prêt à sortir la matraque législative, hier, pour forcer l'APPQ à mettre fin à ses moyens de pression et imposer de nouvelles



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

« Nous reviendrons à la normale sur les routes, a déclaré le ministre Ménard. Avis à ceux qui ont pris de mauvaises habitudes... »

Voir SQ en A 2 >

LE RETOUR DE LA BOÎTE À LUNCH



LA MÉTÉO

Maximum 23, minimum 12

Nuageux avec éclaircies, 40% de probabilités d'averses. Demain, nuageux, 60% de probabilités d'averses. Détails page D 7

QUÉBEC, 104<sup>e</sup> ANNÉE, N° 242

FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES

VENDREDI



## SQ Embauches

Suite de la Une

conditions de travail aux 3700 policiers de la Sûreté du Québec. L'opposition libérale avait même été avisée, vers 15 h, de se tenir sur le qui-vive en prévision d'un rappel d'urgence des députés à l'Assemblée nationale.

Lentente de principe, qui sera soumise aux membres de l'APPQ dans les prochaines semaines, prévoit le versement d'augmentations salariales de 9% sur une période de quatre ans, soit une copie conforme de l'entente intervenue avec les 400 000 syndiqués du secteur public tout juste avant les Fêtes.

Jusqu'à hier matin, l'APPQ réclamait pourtant une majoration de 7,5% sur trois ans assortie d'un rattrapage salarial de 6,9% pour atteindre le niveau de rémunération des policiers du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Par contre, le gouvernement accepte d'ajouter un sixième échelon à l'échelle salariale actuelle des agents de la SQ. Ce nouvel échelon permet aux 2000 policiers qui ont déjà atteint le sommet de leur échelle de salaire — et à ceux qui y parviendront au cours des prochaines années — de bénéficier d'un accroissement salarial de 2%.

Ainsi, le salaire d'un policier trônant au sommet de l'échelle passera de 53 520\$ à 59 670\$ au terme de la convention collective.

Le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, et le négociateur en chef du gouvernement, Maurice Charlebois, se sont exprimés de préciser que l'ajout d'un échelon à l'échelle salariale des policiers ne constituait pas un traitement de faveur à leur égard.

« Par des assouplissements administratifs consentis par les policiers, il sera possible de générer des économies qui seront recyclées, en partie, au financement de l'échelon additionnel », a expliqué M. Charlebois. « Nous réussissons donc à respecter les paramètres sur lesquels nous nous sommes entendus avec les autres employés de l'État », se réjouissait Jacques Léonard.

Le négociateur en chef a fait remarquer que le gouvernement n'innove pas en ajoutant un échelon à l'échelle salariale des policiers. Il l'a fait avec les infirmières, les pharmaciens et les techniciens de la santé. « Contrairement à la situation des policiers, l'ajout d'échelons pour ces catégories d'employés se fait avec de l'argent neuf, pas avec de l'argent découlant de mesures visant à mieux réorganiser le travail. »

### 101 POLICIERS AUXILIAIRES

Les « assouplissements administratifs » seront obtenus grâce à l'embauche de 101 policiers auxiliaires qui s'ajouteront aux 249 qui sont déjà en poste. Ils seront affectés à la patrouille de routes. Ces policiers auxiliaires, qui possèdent la même formation de base qu'un policier de première classe, sont des employés qui travaillent sur appel — qui n'ont donc pas d'horaire fixe — et qui ne sont rémunérés que pour les heures travaillées. « Le recours à des auxiliaires permettra à la SQ d'optimiser la couverture de son territoire ainsi que la gestion des horaires de travail », a souligné Maurice Charlebois.

Le ministre Serge Ménard se défend bien d'avoir introduit une clause « orphelin » dans la convention des policiers de la SQ. « Policier auxiliaire, c'est une catégorie qui existe déjà et qui permet à des jeunes de s'initier au travail de policier. Il est normal que nous prenions ceux qui commencent dans l'organisation et que nous leur demandions des tâches qui exigent une moins grande expérience, comme la patrouille des routes. »

Pour le président de l'APPQ, Tony Canavino, l'entente de principe rejoint, en grande partie, les priorités syndicales. Il a insisté sur l'ajout de 101 policiers auxiliaires. « On a essayé de régler le problème de la pénurie d'effectif. »

Pour le chef syndical, qui a soutenu que la stratégie de négociation de l'APPQ n'avait pas été ébranlée par le spectre d'une loi spéciale, la bataille pour regarnir les rangs des policiers de la SQ n'est pas terminée. « Nous venons de faire un effort important. Il faut maintenant que le gouvernement y mette du sien en donnant son aval pour l'embauche de 150 nouveaux policiers pour patrouiller les routes. Il en manque également 350 pour desservir le territoire des MRC. »

### PAS D'ACHARNEMENT

Le ministre Ménard a tenu à rassurer le public qu'il ne donnerait pas l'instruction aux policiers de s'acharner sur les automobilistes afin de regarnir les coffres de l'État. Le ministre de la Justice évalue à 45,9 millions\$ la perte de revenus provenant des amendes depuis que les policiers ont mis la pédale douce sur la distribution des constats d'infraction.

« Je suis contre les quotas. On ne met pas des contraventions pour obtenir des revenus pour le gouvernement. Les contraventions existent pour que les lois soient respectées », a indiqué Serge Ménard.

## MAIRES Plus rien n'est certain

Suite de la Une

gouvernement, notamment au plan de l'équité fiscale.

En suggérant en plus que cette nouvelle structure soit dirigée par un président élu, les maires marquent des points supplémentaires. Leur proposition suppose que les frontières des villes demeurent ce qu'elles sont.

Reste à voir dans quelle mesure ils ont pu ébranler Paul Bégin. Et de quelle manière le gouvernement pourrait changer son fusil d'épaule à ce stade-ci, c'est-à-dire à la toute dernière minute. Hier, ni le ministre Paul Bégin, ni les maires de banlieue n'ont voulu commenter les informations du SOLEIL. Elles embarrassaient tout autant les deux camps. Même leur rencontre devait être tenue secrète.

Il faudra attendre la réunion du Conseil des ministres de mercredi pour avoir l'heure juste. Si le gouvernement décrète le report des élections à Beauport et à Charlesbourg, tout le monde comprendra que les regroupements seront inévitables.

Mais plus rien n'est certain. Il est même maintenant possible que le mandataire du gouvernement, Jean-Louis Lapointe, ne dépose plus de rapport intérimaire et continue de négocier avec les élus de la banlieue jusqu'à la fin septembre.

Jusqu'à présent, aucun des porte-parole du gouvernement ne s'est commis publiquement sur l'un ou l'autre des scénarios proposés. Pour les maires de banlieue, il n'est pas question d'accepter la proposition de ville unique du maire L'Allier.

Le maire de Beauport, Jacques Langlois, l'a encore répété cette semaine en déclarant que ses collègues et lui n'accepteraient jamais de fusions forcées. En revanche, il a soutenu que son groupe souhaitait négocier.

Ouvrant un autre axe de leur stratégie, les 12 maires de banlieue ont retenu du temps d'antenne dans les principales radios de la capitale pour faire passer leur message en fin de semaine.

Dans un communiqué émis à ce sujet, hier, on lit que « nous n'avons pas le droit de rater la réforme municipale. Les citoyens ne veulent plus de dérapages comme ceux qu'on a connus chez Emploi Québec ou dans la réforme de la santé. »

Après Paul Bégin, hier, cinq des 12 maires de banlieue rencontreront Jean-Louis Lapointe ce matin.

## ÉQUITÉ SALARIALE L'Université Laval fera appel

MICHÈLE LAFERRIÈRE  
Le Soleil

SAINTE-FOY — L'Université Laval appellera du jugement rendu en août par le Tribunal des droits de la personne relativement à l'équité salariale. Mais elle versera les sommes accordées par le Tribunal pour dédommager ses employés de bureau de la différence de rémunération avec le groupe des employés de « métiers et services ».

Le Tribunal avait statué que l'existence parallèle d'une structure salariale à échelons pour les employés du groupe « bureau » et une structure à taux unique pour ceux du groupe « métiers et services » était à l'origine de cette discrimination salariale. Le premier groupe est à prédominance féminine, le second à prépondérance masculine. L'Université Laval ne conteste pas cette portion du jugement.

Le Tribunal a aussi ordonné que cesse la discrimination et que soit appliquée aux employés de bureau une rémunération à taux unique, identique à celle du groupe « métiers et services ». L'Université Laval estime que cette mesure « met précisément en péril l'économie générale » de sa politique salariale. En outre, cette nouvelle structure salariale devrait normalement être négociée et agréée selon les mécanismes prévus au Code du travail.

« Le jugement a pour effet de déresponsabiliser entièrement le Syndicat des employés et employées de l'Université Laval qui, en toute connaissance de cause, a pourtant participé activement à la mise en vigueur de cette entente qui a été jugée discriminatoire par le Tribunal », a fait savoir Laval, par voie de communiqué. L'Université Laval fera donc appel.

## EAU Préoccupés

Suite de la Une

tes dans diverses études », a ajouté le biologiste.

De quoi confirmer que tout ne coule pas de source au Québec quand il s'agit d'eau potable, le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, a récemment intimé à quelque 90 exploitants de réseaux d'aqueduc publics et privés, dont 18 de Chaudière-Appalaches, de mettre en œuvre des mesures correctrices dans les plus brefs délais. Dans son intervention, le ministre a ignoré les puits privés.

« Les puits individuels, ce sont un peu les laissés-pour-compte du système de contrôle », a observé Pierre Lainesse, notant qu'ils n'en sont pas moins l'objet de préoccupation tant pour la Santé publique que pour le ministère de l'Environnement.

### Il appartient au propriétaire de puits de vérifier la qualité de l'eau que boit sa famille

Pour lui, il est clair qu'il appartient à un propriétaire de puits de vérifier la qualité de l'eau que boit sa famille. « Ça nous apparaît invraisemblable qu'un citoyen ne fasse pas analyser son eau. Mais nous savons très bien que la grande majorité ne le fait pas. Parce qu'il y a un problème au niveau de l'accessibilité aux laboratoires ou pour toute autre raison », a noté le conseiller en hygiène du milieu.

Dans ce contexte, ce qu'imagine M. Lainesse, c'est une formule qui joindrait dans une initiative commune les laboratoires d'analyse accrédités et les municipalités pour une campagne d'échantillonnages périodiques. Quitte à ce que la démarche soit épaulée par la Santé publique et le ministère de l'Environnement, notamment au chapitre de la diffusion d'information.

« Il faut trouver une solution », a-t-il insisté.

« L'eau, c'est un aliment. Personne n'accepterait qu'un restaurateur ou un épicerie offre un aliment

non hygiénique. À la maison, personne ne néglige de mettre au réfrigérateur le poulet ou la viande rouge. L'eau, c'est un aliment fragile et vulnérable. Il faut lui apporter les attentions nécessaires pour empêcher que sa qualité ne se détériore », a-t-il conclu.

« L'eau est un aliment fragile et vulnérable... »

## SOMMET 12 000 délégués, policiers et journalistes

Suite de la Une

dent que nous ne pouvions entreprendre les travaux au début d'avril. Ce sont des aléas avec lesquels on doit composer. »

Quelque 2000 journalistes et 1000 techniciens vont envahir Québec à cette occasion, croit le directeur général de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, Pierre Labrie.

« Dans une année normale, on en reçoit 700. Ça va commander des dépenses. On va leur fournir une bonne documentation sur la région mais je suis convaincu qu'on va en sortir gagnant à moyen et à long terme. Tout ce que je souhaite, c'est qu'il n'y ait pas de débordements. »

À ces 3000 représentants des médias, il faut ajouter les délégations des 34 pays de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes.

« Le Sommet a bloqué 9000 chambres pour les délégations et les policiers », indiquait hier au SOLEIL la gendarme Julie Brongel, nommée récemment porte-parole officielle sur les questions de sécurité pour le compte de la GRC, de la SQ et des services de police de Québec et de Sainte-Foy.

Ces 12 000 personnes (délégués, policiers et journalistes) qui vont débarquer à Québec, entre le 20 et le 24 avril, vont faire en sorte que le parc hôtelier du grand Québec, évalué à 11 000 chambres, selon M. Labrie, va déborder. « Dans les faits, dit-il, on va loger des chambres de Trois-Rivières jusqu'à Sainte-Anne-de-Beaupré. »

Interrogé sur l'image que prendrait la ville de Québec à travers le monde si les manifestations prévues tournaient au vinaigre et sur un trop fort contrôle policier, le directeur de l'Office et des congrès ne se dit pas inquiet. « La ville ne sera pas fermée, estime-t-il. Elle sera achalandée. C'est certain qu'il y aura des manifestations mais cela ne m'inquiète pas. »

### TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 6
Le Québec et le Canada	7 à 12
CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 8
Bourses	4 et 5
Opinions	6
Le Monde	7
CAHIER C	
Week-end Magazine	1 et 2
Ce soir à la télé	3 à 10
Arts et spectacles	3 à 10
Votre agenda	4
Annonces classées	6 à 8
Décès	9
CAHIER D SPORTS	
André-A. Bellemare	5
Statistiques	2 et 4
Divertissements	7

SERVICES	
Abonnements	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

### NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page A 5

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie Unimédia qui est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

### C'ÉTAIT HIER

1990 — L'armée canadienne investit le territoire de Kanesatake occupé par les Mohawks depuis le 11 juillet, et repousse les Warriors vers leurs derniers retranchements. Sur la Rive-Sud, l'armée prend le contrôle du pont Mercier — L'Arabie saoudite et le Koweït répondent à l'appel des États-Unis et acceptent de financer à coups de milliards \$ la présence américaine dans le golfe Persique.

1988 — La vice-présidente du Parti québécois, Nadia Assimpopoulos, démissionne de ses fonctions.

1986 — Entrée en ondes du réseau de télévision Quatre-Saisons.

1983 — Un Boeing-747 des lignes coréennes, avec 269 personnes à bord, est abattu par deux chasseurs soviétiques. — Au Québec, entrée en vigueur de la loi antitribiseurs de grève.

1976 — Le juge Jules Deschênes ordonne à Air Canada de cesser d'interdire à ses pilotes d'utiliser le français dans les airs.

LE TRENTE ET UN®

LE BLOUSON jeans  
FAÇON CUIR

99 | 95

Impression forte,  
les techno-tissus  
enduits ont la cote  
cet automne.

Impression cuir,  
le blouson  
forme jeans est  
saisissant de vérité.

Noir. M.g.tg.  
Rég. 125.00\*

Notre exclusivité.  
Pantalon coordonné  
69.95, col roulé  
mohair stretch  
145.00

la maison  
**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARRÉFOUR DE L'ESTRIE

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS



LISTE DES ÉCOLES À RISQUES ÉLEVÉS D'ÉCHECS

# La CS de la Capitale figure au palmarès

MICHÈLE LAFERRIÈRE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministère de l'Éducation a fait parvenir aux commissions scolaires, ce printemps, des listes d'écoles primaires et secondaires qui présentent des probabilités d'échec élevées. Dans la région de Québec, à une exception près, seules des écoles de la CS de la Capitale figurent sur ces listes.

En fait, c'est l'école primaire du Tournesol, sur le territoire de la CS des Navigateurs, qui obtient le pire résultat de la région (48,7%) sous la colonne de probabilité d'obtention de diplôme à 19 ans. Huit autres écoles primaires de la région apparaissent sur la liste de 367 noms. Elles font toute partie de la CS de la Capitale (Saint-Malo, Marguerite-Bourgeoys, Saint-Pie-X deuxième et premier cycle, Saint-Maurice, Stadacona, Sacré-Coeur et Saint-François-d'Assise).

Cent cinq écoles secondaires ont été répertoriées par le MEQ quant à leurs probabilités élevées d'échec. Dans la région de Québec, les cinq mentionnées appartiennent à la CS de la Capitale (le CFER de Sainte-Odile, Marie-de-l'Incarnation, Notre-Dame-de-Roc-Amador, Vanier, Cardinal-Roy).

Lors d'une conférence de presse, hier, le sous-ministre Robert Bisailon a fait bien des efforts pour nuancer ces chiffres qui apparaissent dans un touffu

CD-ROM remis aux commissions scolaires. Il met les gens en garde de ne pas en tirer de palmarès. « Il s'agit de données brutes qu'on doit situer dans leur univers », a-t-il martelé. L'analyse des résultats et le diagnostic reviennent aux commissions scolaires, dont les conclusions seront alors remises aux parents.

À partir de maintenant, chaque école

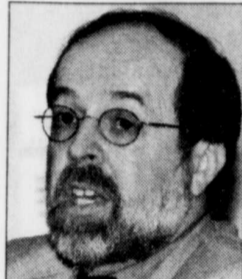
du Québec « pourra » se servir de ce CD-ROM pour élaborer son plan de réussite que le MEQ attend d'ici la fin d'octobre. « Il y aura alors reddition de comptes », a laissé tomber le sous-ministre. Aux parents et aux enseignants qui sont « sous le choc de la réalité » face à des chiffres qui semblent stigmatiser leurs écoles, M. Bisailon dit qu'il faut tenir compte de diverses caractéristiques. L'école accueille-t-elle des décrocheurs ou des enfants en difficulté? Est-elle située dans un milieu défavorisé? Les parents sont-ils eux-mêmes sans diplôme? « C'est pour ça qu'il y a une réforme », a-t-il commenté devant des chiffres qui illustrent des probabilités d'échec parfois désespérantes.

André Boucher, secrétaire générale de la CS de la Capitale, se servira de ce CD-ROM comme d'un « outil positif pour proposer des solutions créatives »

à des problèmes déjà identifiés. « Ces chiffres ne sont pas une surprise pour nous, insiste-t-il. Québec et Montréal sont des concentrations urbaines où il y a de nombreux sans-emploi et des gens vivant en milieu défavorisé. Ça influence les données. »

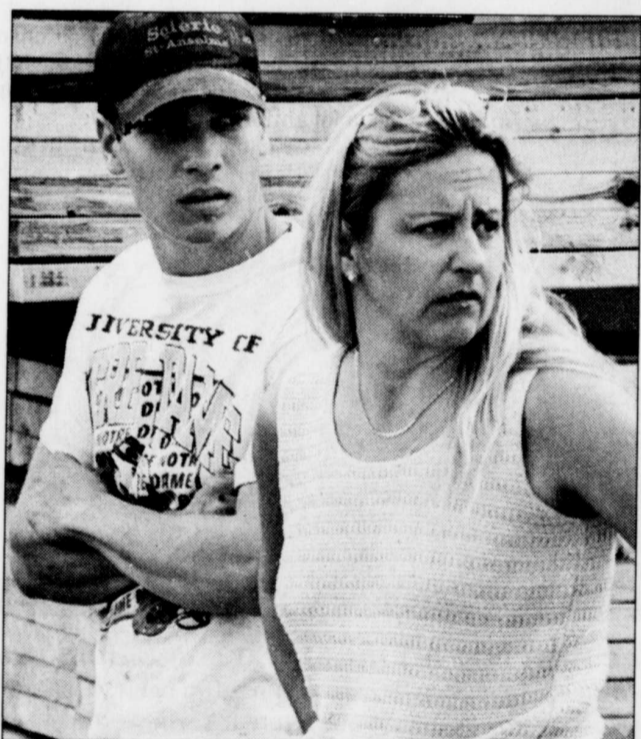
Il signale aussi que quelques écoles de sa commission scolaire sont à vocation régionale. Sacré-Coeur, par exemple, accueille des élèves en difficulté de plusieurs régions du Québec. « Cette année, des orthopédagogues et des psychologues ont été engagés pour aider ces élèves, poursuit-il. Finalement, on veut tous la même chose : la réussite de nos enfants. »

Luc Joncas, représentant de la Fédération des syndicats de l'enseignement, estime que cette liste d'écoles illustre l'incohérence de la concertation, mais il instaure un climat de compétition. « Il parle de concertation, mais il instaure un climat de compétition », fait-il remarquer. La Fédération savait que le MEQ préparait une telle liste. Elle aurait toutefois souhaité que les écoles reçoivent des résultats qui ne les comparent pas. Ce CD remis aux CS est un « faux pas » du ministre, estime M. Joncas. Il espère maintenant que l'engouement des enseignants pour la réforme ne sera pas influencé par ces chiffres.



Le sous-ministre à l'Éducation, Robert Bisailon

Cent cinq écoles secondaires ont été répertoriées par le MEQ



Une des propriétaires de la scierie, Lucie Boutin, que l'on voit ici avec son fils, regarde le sinistre, consterné.



L'entreprise qui emploie 22 personnes a été détruite aux deux tiers. Les pompiers ont vainement tenté d'éteindre le brasier.

## Elle flambe comme une boîte d'allumettes

### Une scierie de Saint-Anselme détruite par les flammes

ISABELLE MATHIEU  
Le Soleil

SAINT-ANSELME — La Scierie Saint-Anselme a été presque entièrement détruite par un incendie d'origine accidentelle, hier après-midi, poussant une vingtaine de travailleurs vers les bureaux de l'assurance-emploi.

Installée dans un superbe site, en bordure de la rivière Etchemin, la Scierie Saint-Anselme faisait peine à voir hier avec ses murs de tôle éventrés et ses piles de bois fumantes.

« Ça va prendre plusieurs mois pour reconstruire. On ne devrait pas être ca-

pable de reprendre les opérations avant le printemps », soupire Lucie Boutin, la conjointe du propriétaire Jean-Pierre Deblois, se réconfortant avec la pensée que l'entreprise était bien assurée.

Vers 13 h 30, des employés de l'entreprise spécialisée dans la transformation du bois depuis 1913 ont aperçu des étincelles dans le secteur de la déchiqueteuse à copeaux.

Ils ont sonné l'alarme et ont tenté d'éteindre les flammes, mais, en l'espace de quelques minutes, la scierie remplie de bois sec s'est embrasée. Les pompiers de Saint-Anselme, qui arri-

vaient tout juste d'un autre incendie, ont réussi à sauver la bâtisse abritant les bureaux ainsi que plusieurs piles de bois, mais n'ont rien pu faire pour le moulin.

Les deux tiers de l'entreprise ont été détruits, causant des dégâts frôlant le million \$ et privant d'emploi une vingtaine de travailleurs de la région.

Ni les propriétaires ni les pompiers ne savent encore précisément ce qui a pu allumer le brasier. Une défectuosité du moteur électrique de la déchiqueteuse ou la simple électricité statique dans les copeaux pourraient expliquer l'origine du feu.

L'incendie a causé des dommages évalués à un million \$

FRAUDE DU MARCHÉ CENTRAL

## Jean-Pierre Cantin passe aux aveux

### Des pots-de-vin auraient été versés au parti du maire Bourque

MONTRÉAL (PC-LESOLEIL) — Les aveux de Jean-Pierre Cantin, l'avocat des sœurs du Bon-Pasteur et du Bon-Conseil dans le dossier du Marché central, évoquent des pots-de-vin acceptés par le parti du maire de Montréal, Pierre Bourque, ainsi qu'un ancien président du comité exécutif de la ville, M. John Gardiner.

La collaboration de M. Cantin avec les policiers et les syndicats de faillite, qui cherchent à récupérer le maximum des 100 millions \$ extorqués frauduleusement aux deux communautés religieuses dans le projet de développement du Marché central, dure depuis un mois.

Le témoignage assermenté de Jean-Pierre Cantin révèle que M. John Gardiner, ancien président du comité exécutif de la ville de Montréal sous l'administration de Jean Doré, aurait accepté de substantiels pots-de-vin pour accélérer le changement d'un règlement de zonage, sans toutefois agir dans le sens espéré.

M. Cantin a de plus révélé que des enveloppes totalisant 100 000 \$ auraient — pour les mêmes raisons — aussi été remises à des dirigeants de Vision Montréal, le parti de l'actuel maire Pierre Bourque. Le changement demandé aurait alors été effectué avec diligence, d'après M. Cantin.

MM. Gardiner et Bourque ont tous deux affirmé tout ignorer de cette histoire.

L'avocat repentant a avoué avoir lui-même été un agent corrupteur, signalant au passage qu'il avait personnellement versé deux pots-de-vin totalisant 400 000 \$ au vice-président de Costco, M. Roger Plamondon, afin que ce dernier modifie favorablement les dispositions d'un bail contracté au Marché central.

M. Plamondon a, lui aussi, catégoriquement nié les allégations qui l'incriminent.

La confession de Jean-Pierre Cantin, qui s'étend sur huit heures de cassettes vidéo, dévoile et décrit en détail l'implication de chacune des personnes impliquées dans cette saga. Il y décrit notamment le système de prête-noms qui permettait de faire sortir les capitaux du projet pour les faire atterrir dans des comptes bancaires suisses.

## L'ex-avocat des sœurs du Bon-Pasteur plaiderait coupable

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

QUÉBEC — Jean-Pierre Cantin, accusé d'avoir participé à la fraude de plus de 20 millions \$ aux dépens des sœurs du Bon-Pasteur et du Bon-Conseil dans le dossier du Marché central de Montréal, pourrait plaider coupable vendredi prochain aux accusations portées contre lui.

L'ancien avocat de 50 ans a décidé de collaborer avec la justice et de raconter toute l'affaire. « Des négociations intensives sont menées et nous espérons en arriver à un dénouement d'ici le 8 septembre », a dit le procureur de la Couronne, M<sup>e</sup> Serge Brodeur, devant le tribunal, hier matin.

Les négociations concernent le contrat que Cantin s'apprete à signer avec l'État pour devenir ce qui s'appelle maintenant un témoin repentant. Terme plus poétique pour désigner ce qui s'appelait auparavant un délateur. La confession de Cantin a été enregistrée sur plusieurs cassettes vidéo.

L'accusé était absent hier devant le tribunal. Son avocat, M<sup>e</sup> Paul Laroche, le représentait pour s'entendre avec la Couronne sur la date de son prochain passage devant le tribunal, le 8 septembre.

La décision de Cantin de passer aux aveux et de collaborer avec la justice change les données pour les coaccusés dans cette affaire. L'avocat de Denis Schmouth, M<sup>e</sup> Gaétan Mathieu, a reçu comme élément de preuves supplémentaires contre son client les nombreuses cassettes contenant les déclarations de Cantin. M<sup>e</sup> Mathieu se donne jusqu'au 22 septembre pour visionner les cassettes et revenir devant le tribunal pour une étape appelée l'orientation. Schmouth devra alors décider s'il désire toujours subir un procès pour tenter de se laver des accusations portées contre lui, ou s'il admet sa culpabilité.

Quant au troisième coaccusé dans cette affaire, Jean-Alain Bisailon, son enquête préliminaire a été fixée au 15 janvier de l'an prochain. La durée prévue est de deux semaines. La date de l'enquête a été établie avant que Jean-Pierre Cantin ne décide de passer aux aveux. Si procès il y a, Cantin deviendra le principal témoin contre son ancien collègue. Les aveux de Cantin devraient permettre de porter de nouvelles accusations dans le dossier du Marché central et dans au moins une autre affaire. La liste des accusés risque donc de s'allonger prochainement.



Jean-Pierre Cantin

**Adobe GoLive 5**

Attachez votre ceinture... et lancez-vous sur le Web.

Le logiciel Adobe® GoLive™ 5.0 vous procure de puissantes fonctions pour la conception, la production et la gestion de sites Web professionnels, reliés à des bases de données dynamiques. Voyez tous les détails à [www.adobe.com/golive](http://www.adobe.com/golive)

**FUTURE SHOP**

**BUREAU EN GROS**

**SOFTCHOICE**

**3-SOFT**

**Micro Logic**

**Adobe**



Sous la bibliothèque Gabrielle-Roy, la plupart des espaces ne sont plus utilisables. Le béton risque de s'effondrer. Des piliers de métal soutiennent la structure.

CENTRE-VILLE

## Pas facile de se garer

### La nouvelle convention des fonctionnaires accentue le problème

MARC LESTAGE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — C'est à cause de la nouvelle convention de travail des fonctionnaires du Québec qu'il est devenu si difficile de se garer dans la basse-ville et autour de la colline parlementaire.

Le conseiller Claude Larose est catégorique. « Toutes les cases disponibles au mois sont réservées depuis que le gouvernement a décidé de subventionner le stationnement », a-t-il dit lors de la dernière réunion de la CUQ.

Le conseiller rappelle que le gouvernement exigeait un tarif raisonnable (environ 80 \$ par mois) lors de la convention précédente. Mais, dans la nouvelle convention, le prix est passé à 100 \$ par mois. « Depuis ce temps, la liste d'attente ne cesse d'allonger dans tous les stationnements », regrette le conseiller Larose. Les administrateurs de la CUQ semblaient unanimes à dénoncer cette situation qui est contraire aux prétentions du gouvernement en ce qui concerne sa politique de transport dans la région de la capitale.

« Il ne sera pas possible d'encourager les gens à utiliser le transport en commun aussi longtemps que le gouvernement

continuera de parler des deux côtés de la bouche en même temps. » de faire remarquer le maire Jean-Paul L'Allier.

#### MANQUE DE PLACES

Le nouvel achalandage de fonctionnaire n'est pas le seul phénomène dénoncé depuis quelques mois.

Les résidents du Vieux-Québec sont de plus en plus nombreux à constater que le nombre des vignettes de résidents distribuées par la ville excède de beaucoup le nombre réel des places disponibles.

La situation est compliquée par le fait que même les résidents qui disposent d'un espace n'hésitent pas à réclamer une vignette afin de pouvoir « accommoder leurs visiteurs » à l'occasion.

C'est la même chose, sinon pire, dans la basse-ville où on attribue maintenant des vignettes de stationnement dans la rue à des non-résidents qui occupent des emplois dans le centre de nouvelle technologie. Le stationnement situé sous la bibliothèque Gabrielle-Roy, lui, tombe en ruines. La plupart des espaces sont bloqués par des piliers en métal qui soutiennent la structure. Cela coûterait trop cher de faire réparer, selon l'organisme qui s'occupe des stationnements.

La situation sera corrigée en partie dans Saint-Roch lorsque l'on aura reconstruit le stationnement à étages situé en arrière du cinéma. Entre-temps, toutefois, le problème risque d'empirer. Ces espaces ne seront évidemment pas accessibles tout au long de la durée des travaux.

#### « La liste d'attente ne cesse de s'allonger dans tous les stationnements »

## Dépressive, elle tente de s'immoler par le feu

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

CHARLESBOURG — Les voisins parlaient d'un banal accident, plus tard ils n'en croyaient pas leurs oreilles.

Une dame de 45 ans, « dépressive » selon les policiers, a tenté de mettre fin à ses jours en voulant s'immoler par le feu. Témoins infortunés du drame, son mari et un voisin ont réussi à projeter la malheureuse, déjà en flammes, dans la piscine de la résidence familiale. Ces deux personnes ont aussi subi diverses brûlures.

« Nous n'aimons pas parler de suicide ou de tentative de suicide, de dire le capitaine Jacques Ouellet, du service de police de Charlesbourg. Mais dans ce cas-ci, c'est exceptionnel. Cette dame doit souffrir atrocement. »

Le geste désespéré est survenu vers 17 h 45 dans un paisible quartier de Charlesbourg, rue de la Drôme.

Selon les premiers résultats de l'enquête, la femme s'est arrosé le corps d'un accélérateur pour ensuite y mettre le feu. Son époux et un voisin l'ont ensuite projetée dans la piscine familiale. « Quand les ambulanciers sont arri-

vés, elle gisait encoré dans la piscine, de dire le capitaine Ouellet. Elle est brûlée à 75 % du corps et son état de santé est considéré comme grave. »

Les deux personnes qui lui sont venues en aide ont subi des brûlures aux mains et au visage.

« On a appris qu'elle était dépressive », de dire le policier.

Les gens du secteur croyaient que la dame s'était infligée des blessures en utilisant un poêle barbecue. Quand ils ont appris les circonstances exactes du drame, plus d'un ont été fortement abasourdis.

## ALMA

# Stupéfiante pizza

ISABELLE MATHIEU  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Impossible désormais de trouver la moindre pizza extra marijuana à Alma au Lac-Saint-Jean : l'homme qui l'avait « commercialisée » a été arrêté mercredi après avoir livré sa dernière commande... à un agent-double de la police !

Hermel Dallaire, 48 ans, a été accusé hier de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic. Selon la Sûreté du Québec, le résident d'Alma se servait de son emploi de livreur de pizzas et du camion de la compagnie pour acheminer des quantités de stupéfiants à ses clients.

« Il avait son propre système de communication et une série de codes avec ces clients », précise l'agent Hélène Nepton de la Sûreté du Québec à Chicoutimi, ajoutant que la pizzeria n'est nullement impliquée dans l'histoire.

Un agent-double de la Sûreté du Québec a communiqué avec l'individu mercredi en lui demandant une pizza ainsi qu'une certaine quantité de drogue.

Coup de chance, le livreur a amené son fournisseur avec lui car la quantité de drogue commandée était trop importante pour qu'il en assume seul la responsabilité. Les policiers ont donc pu arrêter Dallaire et son fournisseur Sébastien Dionne en même temps.

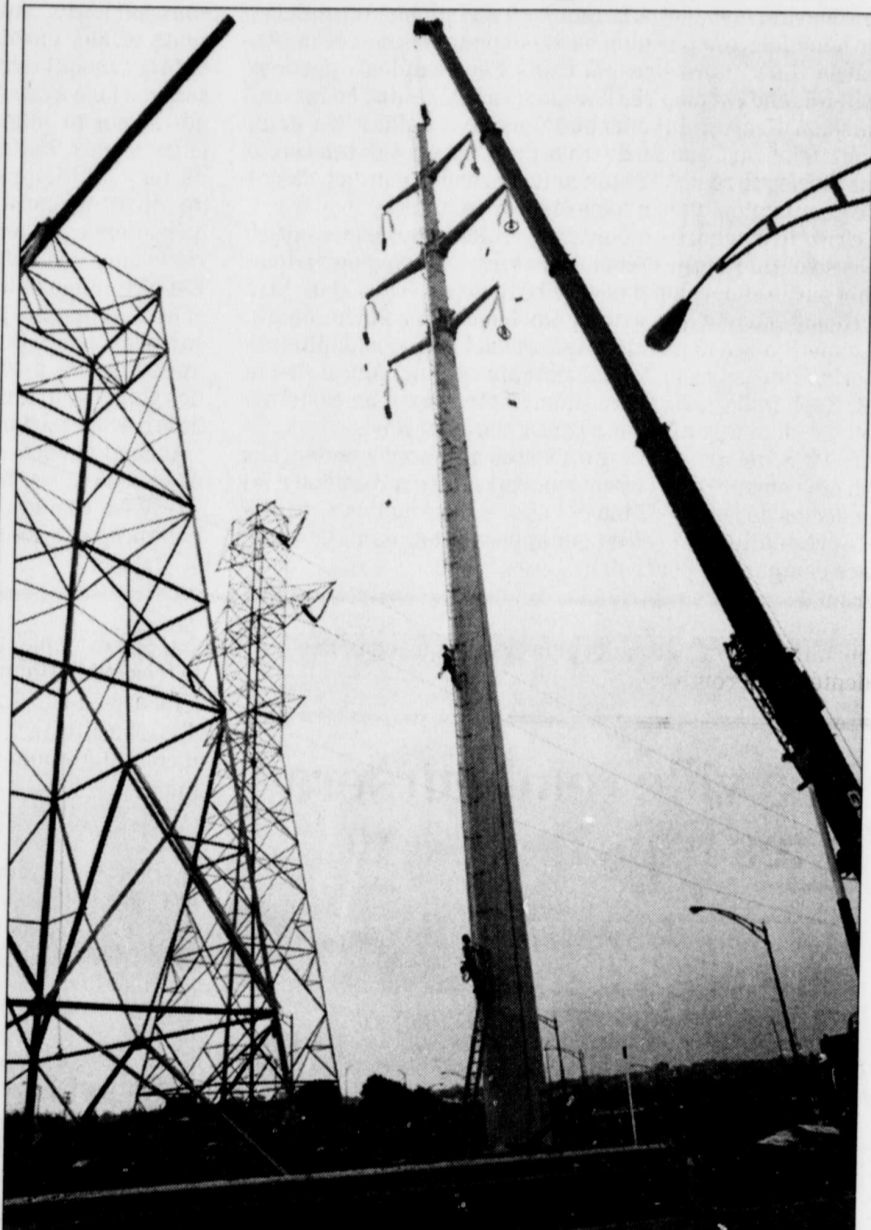
La conjointe de Dionne, Mélanie Tremblay, 18 ans, a elle aussi été arrêtée et, comme son copain, accusée de possession de stupéfiants.

Le trio a pu recouvrer sa liberté après s'être engagé à respecter certaines conditions.

Les policiers ont mené des perquisitions dans des résidences du boulevard Angers, de la rue des Tulipes et du Lac Sophie à Alma et ont saisi 217 grammes de haschich, 1,5 g de cocaïne et 70 grammes de pot.

En plus des victuailles, les clients pouvaient obtenir de la drogue

## À bas le verglas !



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Hydro-Québec procède au montage de pylônes tubulaires dans la bretelle du boulevard Hamel Ouest à l'angle du boulevard Central, à Québec. Plusieurs autres pylônes d'une hauteur variant entre 40 et 50 mètres seront plantés dans la région de Québec pour renforcer le réseau de transport d'électricité. Ils remplaceront les pylônes à treillis sur une distance de 15 kilomètres et pourront résister à un verglas de 65 mm d'épaisseur. Ces travaux sont évalués à 36 millions \$. J. M.

#### EN BREF

Incendie causé par un moteur de frigo à Saint-Romuald

Une résidence située au 526 de la route de l'Église à Saint-Romuald a été lourdement endommagée la nuit dernière par un incendie provoqué par une surchauffe d'un moteur de frigo. Les occupants de la maison ont heureusement pu sortir sans problème. Les pompiers de Saint-Romuald et de Saint-Jean-Christophe ont réussi à mater les flammes qui faisaient rage au sous-sol. Le brasier a fait pour 50 000 \$ de dommages. I. M.

LAC-SAINT-CHARLES  
Une petite fille se noie dans la piscine de son amie

Une petite fille, à peine âgée de six ans, s'est noyée, hier, dans la piscine de sa copine, à Lac-Saint-Charles. La tragédie est survenue un peu après 18 h au 508, des Érables et la mort de la petite fille a été officiellement constatée à 21 h, après moults efforts pour la maintenir en vie. « La jeune fille se baignait dans la piscine alors que sa copine était sur le bord. Soudainement, elle a coulé », de dire l'agent Sarah Coup Fabiano, porte-parole du service de police de la Haute-Saint-Charles. Selon cette dernière, le père de l'amie de la petite victime, alerté de ce qui venait de se passer, a tout tenté pour réanimer l'amie de sa fille. Malgré ses efforts et les services ultérieurs des ambulanciers, la petite fille, qui demeure rue des Pruniers, n'a pu être réanimée. Le drame a été si pénible que les policiers ont réclamé l'aide du CLCS Les Sources pour que son personnel puisse soutenir moralement les personnes proches. C.V.

**FUTURE SHOP CORRECTION**  
Dans notre circulaire du 30 août au 5 septembre 2000, les erreurs suivantes se sont glissées en page 4:

- La mention « QUANTITÉ LIMITÉE » aurait dû paraître pour l'ordinateur portatif Toshiba 4270ZDVD.
- Dans les caractéristiques de l'ensemble de haut-parleurs 3 pièces SoundMan S-20, on aurait dû lire: télécommande avec contrôle du volume et casque d'écoute à jack.

Nous nous excusons pour tout inconvénient que cela aurait pu causer à notre distinguée clientèle.

Brésil, Argentine, Chili, Pérou  
Accompagné, 3 sem., dép. 8 nov. et 7 mars

Thaïlande 3 sem., 6 nov. et 5 févr.

Merveilles de Turquie  
Accompagné, 3 sem., 27 sept.

Australie et Tasmanie  
21 j., 11 nov. et 3 mars

Afrique du Sud & Zimbabwe  
17 j., 10 nov. et 3 mars

Tunisie, 16 j., 23 oct.

Tunisie et Maroc 22 j., 15 oct.

Malte et Chypre 3 sem., 15 oct.

Égypte et Israël 18 j., 4 nov.

Demandez le détail du voyage de votre choix.

VOYAGES (514) 842-9666  
le Tassili 1 800 453-4295

DIRECTEMENT DU  
**MANUFACTURIER**  
Le plus grand inventaire de vêtements de ski à Québec

Collection 2000-2001 en magasin 40% sur l'inventaire 1999-2000

**VÊTEMENTS DE VILLE**  
Préparez votre rentrée d'automne!  
Rabais sur coupe-vent, vestes piquées, polars, manteaux longs  
Pour ceux qui profitent de l'hiver... et les autres qui détestent le froid.

avalancheskiwear.com  
30, boul. Hamel (coin Masson et boul. Masson)  
418) 877-5584  
Prix spéciaux pour groupes corporatifs

la Baie  
**CORRECTION**  
Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter dans le cahier Classe à part de la rentrée (BB-1) publié par la Baie en août 2000.

À LA PAGE 8, Richelieu Ripp signé ToGo. Livraison tardive. Bon d'achat différé offert.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs.

## Héma-Québec a peur de la « vache folle »

Des centaines de donneurs  
seront refusés

MARIE CAOQUETTE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Environ 500 à 700 donneurs potentiels de sang de la région de Québec et de l'Est de la province, surtout des professeurs et des étudiants universitaires, seront « barrés » des collectes de sang d'Héma-Québec. Afin de prévenir tout risque de transmission de la maladie « de la vache folle », l'organisme annonçait hier qu'il refusera les dons de toute personne ayant vécu six mois ou plus en France, entre 1980 et 1996, à compter du 30 octobre 2000.

Selon un sondage interne mené en janvier 1999, environ trois pour cent des donneurs seront exclus et les gens les plus susceptibles d'avoir longuement séjourné en France sont ceux du milieu universitaire, explique André Roch, premier directeur à l'exploitation d'Héma-Québec.

On s'attend à une réaction de déception de leur part, notait-il hier lors d'une entrevue téléphonique, puisque le geste de donner du sang vise à aider son prochain.

Rappelons qu'Héma-Québec a déjà adopté une politique similaire d'exclusion en septembre 1999, à l'endroit des donneurs ayant séjourné un mois ou plus au Royaume-Uni depuis 1980.

Les personnes qui ont déjà reçu du sang de ces donneurs, dorénavant considérés à risque, ne seront pas retracés et ne bénéficieront pas d'un suivi particulier, selon ce porte-parole. La mesure en est une de « haute prudence », explique-t-il; elle est inspirée par la recommandation de la commission Krever, qui a enquêté sur le scandale du sang contaminé au Canada, de traiter tout risque potentiel comme un risque réel. À l'heure actuelle, aucun cas de maladie de Creutzfeld-Jakob n'a été signalé en Amérique du Nord. Le risque demeure « théorique » car l'état des connaissances scientifiques ne démontre pas que la maladie se transmet par le sang, ajoute encore M. Roch.

Héma-Québec ne s'attend pas à manquer de donneurs. L'expérience a démontré que l'organisme est capable d'absorber une perte de donneurs actifs variant entre 3 et 5 %. M. Roch indiquait que les importantes campagnes de publicité, depuis l'entrée en scène d'Héma-Québec en septembre 1998, ont amené de 12 à 13 % de nouveaux donneurs et en ont ramené d'autres qui avaient cessé de fréquenter les collectes de la Croix-Rouge.

Après l'utilisation de frimousses enfantines, les prochaines campagnes pourraient illustrer le cas d'adultes souffrant de maladies entraînant des transfusions fréquentes. Les hémophiles et les grands brûlés ont, par exemple, d'importants besoins de sang, plus grands que ceux des accidentés de la route.

## La ville remboursera les frais de Forgues

MARC LESTAGE  
Le Soleil

QUÉBEC — La Ville de Québec devra rembourser les frais juridiques encourus par le conseiller Martin Forgues, à la suite d'une poursuite engagée par le candidat défait à la mairie de Québec, lors de la dernière élection, Georges Lalande.

Aucun montant n'a encore été fixé. Selon la documentation présentée au comité exécutif de la Ville, il appartiendra au principal intéressé de présenter une facture.

La note du directeur du Service du contentieux, M<sup>r</sup> Denis Boutin, permet de comprendre que le conseiller Forgues est entièrement dans son droit de réclamer le remboursement de ses frais.

Les recherches de M<sup>r</sup> Boutin ont permis d'établir que la procédure intentée contre M. Forgues est fondée, du moins en partie, sur l'allégation d'actes posés dans l'exercice de ses fonctions de membre du conseil. Il n'en faut pas plus.

En effet, plusieurs des déclarations ou commentaires relevés dans le cadre de ce débat et rapportés par les médias ont été formulés lors d'une séance du conseil en réponse à des questions adressées à M. Forgues par les membres du conseil, d'écrire l'avocat de la Ville.

Rappelons que M. Forgues a été mis en cause dans cette poursuite, au mois de mai 1998, par M. Georges Lalande, tout comme la caisse populaire de Maizerets, le *Journal de Québec*, ainsi que MM. Martin Forgues, Daniel Denis, Jacques Lachance et Serge Sohler. Les procureurs de M. Forgues ont transmis une demande pour que la Ville assume les frais de défense du conseiller, en octobre 1999. Ce remboursement sera effectué « en vertu de l'application de la Loi sur les cités et villes concernant la protection contre certaines pertes financières liées à l'exercice des fonctions municipales », a-t-on soumis au comité exécutif de la Ville.

# FÊTE ARC-EN-CIEL « Québec, destination gaie par excellence »

ALAIN BOUCHARD  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Lorsqu'il fréquentait l'Externat Saint-Jean-Eudes, un collège privé de Limoilou, Pierre Tardif se croyait le seul homosexuel de Québec et étouffait dans son secret. Avec le recul des années et de la géographie — il vit maintenant aux É.-U. —, il proclame Québec championne de l'ouverture et destination gaie par excellence du continent.

« Québec a le plus gros potentiel de tourisme gai en Amérique du Nord, affirme le jeune homme de 28 ans. Elle ne soupçonne même pas de quoi elle est capable. »

Pierre Tardif vit maintenant à Minneapolis, au Minnesota, où il est vice-président de l'imposant bimensuel gai *Lavender*. LE SOLEIL l'a rencontré hier, lors de conférences sur le tourisme gai organisées à l'Auberge Saint-Antoine, dans le cadre de la cinquième Fête arc-en-ciel, classique annuelle de la fierté gaie à Québec, qui a lieu jusqu'à dimanche.

Avant toute chose, Pierre Tardif veut dire un gros merci à son père Donald, pour être devenu ce qu'il est devenu aujourd'hui, c'est-à-dire bien dans sa peau. Imaginez que ce fil de la Sûreté du Québec, installé en plus dans la banlieue plutôt rangée de Charlesbourg, aidait son fils à distribuer le *MaGazine* qu'il venait tout juste de fonder, à l'époque. Le périodique s'appelle aujourd'hui *Étre à Québec*, et appartient au D<sup>r</sup> Pierre Paradis

### MINNESOTA-QUÉBEC

C'est après un long détour par Toronto que Pierre Tardif devait échouer dans le Minnesota. Ce n'est ni San Francisco ni New York qui constitue la Mecque gaie et lesbienne des États-Unis d'Amérique, explique-t-il aujourd'hui. C'est Minneapolis, en plein centre-nord du pays, ce coin discret dont personne ne parle dans les grandes métropoles.

Il s'y est bâti une sorte d'organisation paisible et sereine de la fierté gaie, dit-il. Minnesota n'est pas dans le circuit des grands festivals et défilés gais (*Gay Circuit*), comme Montréal par exemple. Il ne s'y passe rien de très exhibitionniste. « Mais le drapeau arc-en-ciel flotte partout dans la ville, raconte Tardif. Et on voit même le collant arc-en-ciel sur les plaques d'immatriculation. »

C'est là qu'il établit le lien avec Québec. Les touristes gais n'y viennent pas pour se donner en spectacle. Ils y viennent pour la même série de raisons qu'y viennent les « straights », avec, en prime, la grande tolérance de la population.

Pierre Tardif explique, par exemple, que son patron à *Lavender*, un historien de formation, est absolument ravi de venir passer l'actuel week-end à Québec, ville de culture et de patrimoine.

C'est cette « sensibilité » à la réalité gaie, cette reconnaissance du droit à la différence qui constitue le premier moteur du tourisme homosexuel, expliquait hier matin le spécialiste californien Tom Roth, chargé par Tourisme Québec de la cam-

pagne « Gay Friendlay Québec » aux États-Unis.

### « DREAM MARKET »

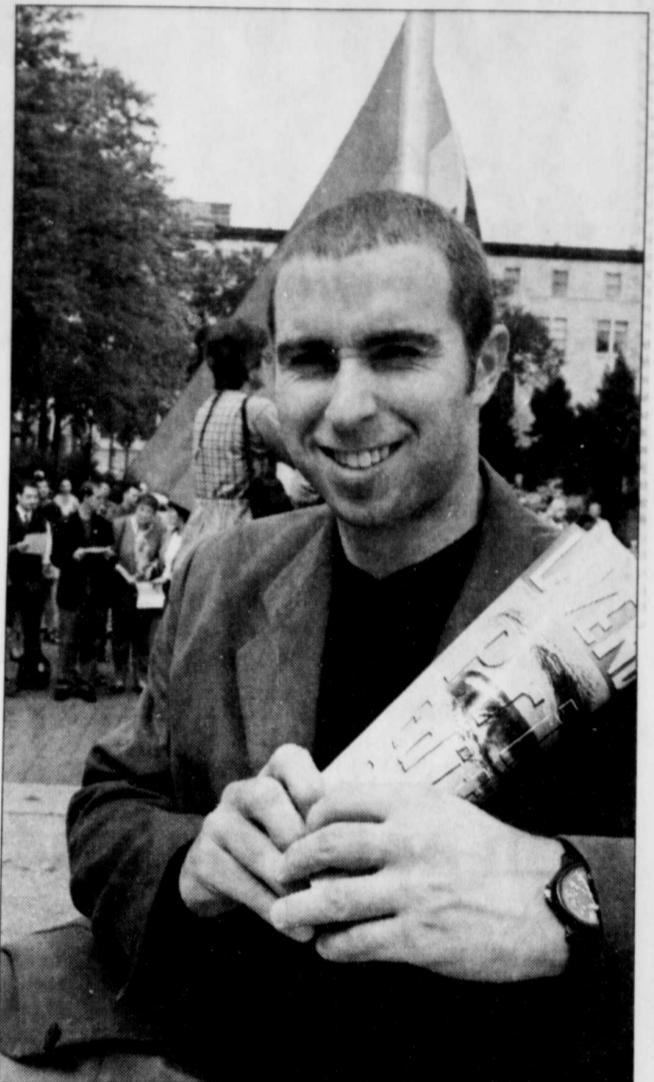
Les gais et lesbiennes voyagent et dépensent beaucoup plus que les hétérosexuels, a indiqué Roth. Mais ils ne recherchent pas d'abord les forfaits ou distractions particulières. Ils recherchent les parcours et les destinations respectueuses de leur orientation sexuelle, « à la limite, je dirais même les organisations qui appuient leur cause », fait valoir Tom Roth.

« Il ne suffit pas juste d'aller chercher les gais et leur argent, explique-t-il. Il faut savoir leur retourner l'ascenseur, par exemple en commanditant leurs activités. Les gais et lesbiennes n'ont pas fait d'American Air Lines leur principal transporteur à cause de ses *peanuts* ou de sa bière. Mais à cause du respect que leur a toujours porté l'entreprise. »

Il y aurait 16 millions d'adultes gais en Amérique du Nord. Et, a affirmé Roth à la trentaine de marchands de tourisme venus l'entendre hier, ils constituent un « dream market » pour la simple raison suivante :

— le couple Ozzie and Harriett, qui a une moyenne de 2,6 enfants, a beaucoup moins d'argent et de temps pour voyager que le couple Harriett and Harriett, surnommé DINK pour Double Income No Kids (double revenu sans enfant). La conférence était en anglais.

Quatre gais et lesbiennes sur cinq détiennent un passeport valide, contre environ un hétérosexuel sur cinq seulement, a indiqué Roth; 45 % de la première catégorie ont fait un voyage international l'an dernier, contre 9 % de la seconde; 64 % ont participé à un voyage organisé, contre



LE SOLEIL, STEVE DESCHÈNES  
Pierre Tardif, à l'hôtel de ville de Québec, hier midi, lors de la levée du drapeau arc-en-ciel, symbole de la fête gaie de quatre jours qui durera jusqu'à dimanche à Québec.

25%; 15% ont effectué une croisière contre 2%; et 62% bouclent leurs vacances par Internet, contre 21%.

Non seulement, conclut Roth, les entreprises touristiques devraient-elles consacrer au moins 7 à 10% de leur budget promotionnel à la clientèle gaie, conformément à sa proportion démographique en Amérique, mais elles devraient probablement faire plus encore. Puisque, dit-il, cette clientèle dépense beaucoup plus, en moyenne, que les hétérosexuels.

Deux revenus  
sans enfants  
ou du temps  
et de l'argent  
pour voyager

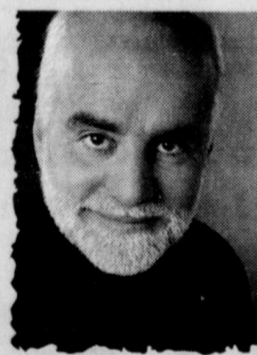


Il y aurait 16 millions d'adultes gais en Amérique du Nord.

## Retour en classe!

Aux moins de 15 ans: à l'achat d'une paire de lunettes,  
**OBTENEZ** d'en renouveler les lentilles **SANS FRAIS**

(valable dans les deux ans après l'achat dans notre lunetterie)  
Sur toutes les montures sans exception.



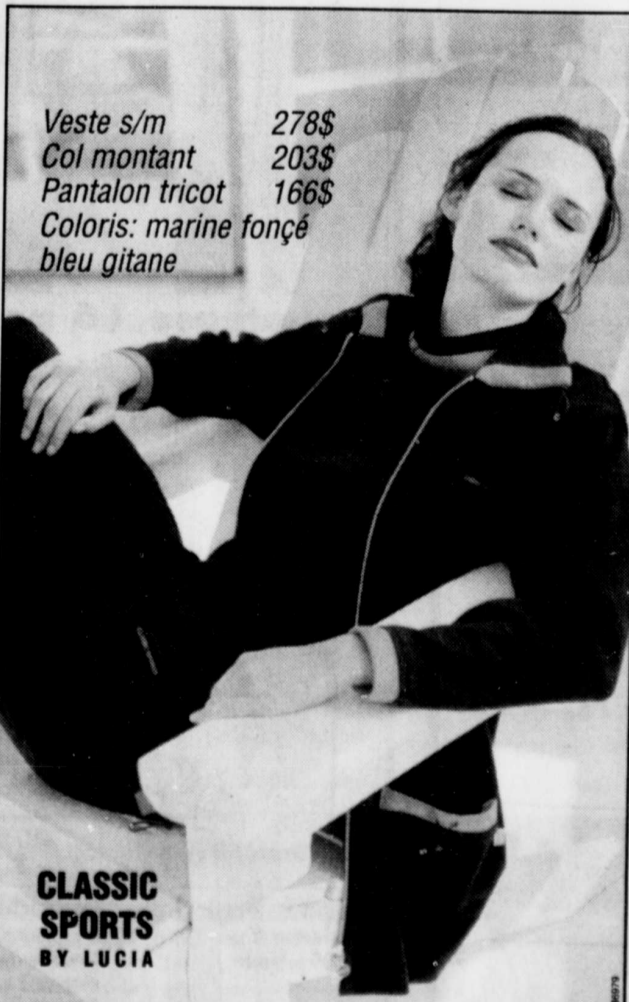
JACQUES LEMIEUX  
LUNETTERIE  
Opticien d'ordonnances

686-0308

1628, chemin Sainte-Foy, Québec

Examen de la vue par un ophtalmologiste

Veste s/m 278\$  
Col montant 203\$  
Pantalon tricot 166\$  
Coloris: marine foncé  
bleu gitane



CLASSIC  
SPORTS  
BY LUCIA

MORALI SPORT  
Place Ste-Foy 653-4742

LA Liquidation RECORD 0,8%  
Grand Cherokee  
2000 jusqu'à 48 mois



STE-FOY  
CHRYSLER

2025, Jean-Talon Sud  
Sainte-Foy  
www.sfchrysler.com  
682-2025

### loto-québec

résultats		GAGNANTS		LOTS	
6/6	2	2 500 000,00 \$			
5/6+	6	124 034,10 \$			
5/6	224	2 657,80 \$			
4/6	12 588	90,60 \$			
3/6	253 240	10,00 \$			
Ventes totales: 16 652 815 \$					
Prochain gros lot (appr): 2 000 000 \$					

GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	18	500,00 \$	
4/6	1 090	50,00 \$	
3/6	21 474	5,00 \$	
Ventes totales: 587 350,50 \$			

Tirage du 2000-08-31		Tirage du 2000-08-31	
02 04 09 11 15	3 4	NUMÉRO: 655502	
20 24 25 28 33	757 7193	NUMÉRO: 339024	
35 38 41 44 50			
51 53 59 61 67			

Le jeu doit rester un jeu  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.  
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.



La conflagration du 25 juin à Mont-Joli avait causé des dommages estimés à 2 millions \$.

## CONFLAGRATION DE MONT-JOLI

# Un autre individu est arrêté

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

■ MONT-JOLI — Un autre individu a été arrêté hier dans le district judiciaire de Rimouski relativement à l'incendie criminel du restor-bar *Chez Moe* survenu dans la nuit du 24 au 25 juin dans la municipalité de Mont-Joli. Il devrait normalement comparaître aujourd'hui à Rimouski afin de répondre à des chefs d'accusation reliés directement à cette affaire.

Il s'agit de la deuxième arrestation cette semaine dans ce dossier qui a fait couler beaucoup d'encre depuis la conflagration du 25 juin 2000.

Une première arrestation survenue dans le district judiciaire de Québec, avait amené mercredi Yannick Langlois, 24 ans, devant les tribunaux pour répondre à une accusation d'incendie criminel.

Il est soupçonné d'avoir mis le feu à l'édifice commercial abritant, entre autres, le bar *Chez Moe* et des logements dont plusieurs habités par une quinzaine de personnes retraitées sur la trentaine de sinistrés.

Yannick Langlois, qui a été remis en liberté, s'est vu interdire de communiquer avec plusieurs personnes dont Sébastien Verreault et Jacques Verreault. Il reviendra en cour, le 21 septembre, mais cette fois à Rimouski.

Ces deux arrestations lèvent peu à peu le voile sur les causes cet incendie dont les motifs restent toujours à éclaircir. La thèse d'un incendie accidentel avait été retenue dans les jours suivants la conflagration qui a fait des dommages évalués à quelque 2 millions \$.

Il avait fallu aux enquêteurs plusieurs semaines avant de pouvoir interroger Yannick Langlois, trouvé sur les lieux de l'incendie, compte tenu des sévères brûlures qu'il avait subi le 25 juin.

Plus d'une centaine de personnes avaient dû être évacuées lors de cette conflagration qui n'a fait par miracle aucun mort. La catastrophe avait toutefois engendré l'expression d'un bel effort de solidarité de la part des Mont-Joliens et de la députée de Matapédia, Danielle Doyer, qui avaient réussi à recueillir plusieurs dizaines de milliers de dollars pour les sinistrés qui avaient tout perdu.

Les motifs de l'incendie restent toujours à élucider

## LE 9-1-1 DE LA MALBAIE

# Fin le cafouillage, assure le chef des pompiers

MARC LESTAGE  
Le Soleil

QUÉBEC — Les responsables du 9-1-1 ont insisté pour que tous les appels d'urgence de la nouvelle ville regroupée de La Malbaie soient acheminés à un seul endroit afin d'éviter des « cafouillages malheureux » comme il s'en est déjà produit.

Le chef des pompiers de l'agglomération, Yvan Tremblay est catégorique : « Le regroupement des appels d'urgence à la centrale de Chaudière-Appalaches nous assurera d'un meilleur service que ce que la centrale de Québec n'a jamais pu nous en offrir ».

La situation s'est corsée au début de l'année lorsque la petite municipalité de Saint-Agnès a été regroupée avec quatre autres agglomérations pour créer la nouvelle Ville de La Malbaie.

Les anciennes administrations de Rivière-Malbaie, de Cap-à-l'Aigle, de La Malbaie Pointe-au-Pic et Saint-Fidèle relevaient de la centrale d'appel de Québec, tandis que Sainte-Agnès était reliée à la centrale de Chaudière-Appalaches qui fonctionne à partir de Saint-Georges-de-Beauce.

### UN PÉPIN

Un malheureux cafouillage s'est produit lors d'un accident mortel survenu dans les limites de Saint-Agnès, à la mi-mars. Des ambulanciers ont dû attendre près d'une heure avant que l'on apporte les pinces de désincarcération sur les lieux d'un accident mortel.

On a expliqué le délai du fait que les centrales d'appels d'urgence de Québec et de Saint-Georges ont été toutes les deux impliquées.

C'est à la suite de cet incident que la centrale de Québec a exigé que tout le territoire de la nou-

velle ville soit relié à Québec. Par la même occasion, le 9-1-1 de la région 03 demandait au service des pompiers de La Malbaie de réunir ses trois casernes.

Or, dans le milieu, on a refusé de centraliser les casernes et Saint-Agnès refusait en plus de se joindre à la centrale d'appels de Québec.

C'est ainsi que l'on a décidé récemment de relier tout le secteur de la nouvelle ville à la centrale de Chaudière-Appalaches, à compter du 24 novembre. Le chef des pompiers de La Malbaie s'en réjouit. Même s'il reconnaît que son collègue, le chef de police de la même agglomération, M. Benoît Bouchard ne manifeste pas le même enthousiasme.

### NOUVELLES TECHNOLOGIES

Selon le chef des pompiers de Ville de La Malbaie, les appels d'urgence seront acheminés avec énormément de précision aussitôt que toutes les cartes du nouveau territoire auront été intégrées dans le système super sophistiqué de la centrale de Saint-Georges-de-Beauce.

Un système automatique affichera immédiatement la carte de l'endroit d'où provient l'appel, dès la première sonnerie du téléphone.

Le chef se félicite aussi que la nouvelle centrale puisse intégrer les fréquences d'appel des véhicules d'urgence de La Malbaie. « Plus besoin pour les policiers et pompiers de traîner un téléphone cellulaire dans leurs véhicules », dit-il.

Enfin, tous les relevés des matières dangereuses du territoire seront intégrés dans le nouveau logiciel. « C'est un service que Québec n'a jamais pu nous donner », de conclure le chef qui a insisté pour préciser les choses, même s'il était en vacances ces derniers jours.

## JUGEMENT SUR LE TEMPS DE GLACE

# M<sup>me</sup> Canuel veut recueillir des témoignages

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La plaignante dans le jugement sur le temps de glace octroyé par l'Association de hockey mineur de Rimouski à ses joueurs, M<sup>me</sup> Hélène Canuel, de Sainte-Odile, près de Rimouski, considère qu'elle n'a pas subi de défaite.

Au contraire, elle veut recueillir des témoignages de parents qui ont pu vivre des situations semblables dans le hockey mineur. Pour elle, cette pratique sportive doit permettre pleinement aux jeunes de se développer et non pas de jouer à plein la compétition au détriment d'une équité pour les joueurs.

« À la suite de cette action, je verrai quelle sera la situation. Il y a le hockey récréatif et d'amusement et le hockey de compétition. La compétition doit se faire entre les jeunes, mais ce n'est pas à nous autres de décider de mettre tel joueur ou tel

gardien parce qu'il est plus fort. On peut parler d'une saine compétition. Que ce soit clair sur les papiers », a affirmé M<sup>me</sup> Canuel lors d'un point de presse à Sainte-Odile.

Mercredi, le juge Gérald Laforêt a débouté M<sup>me</sup> Canuel. Son fils David reprendra bientôt une nouvelle saison de hockey. « S'il est pour rester sur le banc, on verra. »

M<sup>me</sup> Canuel voudrait aussi une meilleure formation des gens qui procèdent à la sélection des jeunes. Elle a aussi fait référence lors d'un point de presse hier à Sainte-Odile à un rapport gouvernemental dévoilé en 1989 et qui proposait des règles plus « participatives » pour le hockey mineur.

Dans un communiqué, l'Association du hockey mineur de Rimouski a rappelé que les membres du comité exécutif poursuivront la promotion du développement du hockey mineur tout en respectant l'effort individuel de chaque athlète associé à l'esprit d'équipe.

## ESPAÑOL PARA TI

### Cours d'espagnol

- Conversation
- Grammaire et vocabulaire
- Mises en situation
- Cours privé ou petits groupes

Début:  
18  
sept.

872-4755 ou  
652-1561

- Place Laurier
- Henri-Bourassa (Face à Loblaw)
- Carrefour Chauveau
- Place Donnacona

## INST'ANGLAIS

... le cours qui se distingue

DÉBUTANT LE 18 SEPTEMBRE

Conversation anglaise  
Vocabulaire, grammaire  
Privés ou petits groupes

Formation admissible à la Loi 90  
Fournisseur accrédité par les gouvernements fédéral et provincial

- Place Laurier • Henri-Bourassa (Face à Loblaw)
- Carrefour Chauveau • Donnacona

652-1561 • 872-4755

STATIONNEMENT GRATUIT

## GRANDE VENTE DE PIANOS

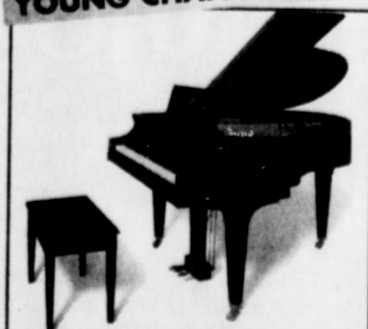
BALDWIN, DENIS MUSIQUE ET LE DOMAINE FORGET

DOMAINE  
Forget

Tous les pianos qui ont servi pour le camp musical du DOMAINE FORGET seront en vente dans le hall d'entrée de la salle de concert du Domaine, le vendredi 1<sup>er</sup> septembre de midi à 21h, samedi, dimanche et lundi les 2, 3 et 4 septembre, de 9h à 17h.

BALDWIN  
WURLITZER  
YAMAHA  
KAWAI  
YOUNG CHANG

TECHNICS  
CHICKERING  
STEIGERMAN  
SAMIC



Financement  
disponible  
sur place  
Livraison, accord  
et ajustement sont  
inclus

DENIS  
MUSIQUE

(Québec): 418-522-4784  
Cellulaire: 418-655-1454  
DOMAINE FORGET • 452-8111

# VENTE

## FÊTE DU TRAVAIL

1 SEMAINE SEULEMENT

**999\$**  
89,555/mois

**379\$**  
34,035/mois

**Raboteuse 16 po**  
2 vitesses, 3 couteaux  
moteur 2 c.v., support inclus.  
No 1016C

**Scie à ruban 14 po**  
Chassis en fonte  
Moteur 1/2 c.v., support inclus  
No 1031C

**399\$**  
35,735/mois

**379\$**  
34,035/mois

**269\$**  
24,095/mois

**199\$**  
17,825/mois

**Dépoussiéreur 2 c.v.**  
3 entrées 4 po  
1600 pi<sup>3</sup>/min  
No 1056C

**Dégauchisseuse 6 po**  
3 couteaux  
2 tables ajustables 41 po  
Moteur 1 c.v.  
Support inclus.  
No 1021C

**Ponceuse combinée**  
Ruban 6x48 po plaque 9 po  
Moteur 8,5 A.  
Support inclus.  
No 1061C

**Perceuse à colonne 13 1/4"**  
Mandrin 1/4", 5 vitesses  
Moteur 1/3 c.v.  
Hauteur 39 po  
No 1002C

**NORDIQUES**

613, 1<sup>re</sup> Avenue, Québec

# 525-4811

Sans frais 1-800-463-4811

Photos à titre indicatif. Financement au taux de 13,5% pour une période de 12 mois sous réserve de l'acceptation du crédit. Taxes en sus.

# LE QUÉBEC LE CANADA

« MARAUDAGE »  
DU PLC

## Harvey rayé de la liste

RAYMOND GIROUX  
Le Soleil

OTTAWA — Les libéraux ont mis une croix sur André Harvey, l'ex-député conservateur de Chicoutimi devenu indépendant, a appris le SOLEIL.

Jugeant sa candidature éventuelle pour le parti de Jean Chrétien plus porteuse de difficultés que prometteuse d'une victoire dans ce château fort souverainiste, le PLC a décidé de présenter son propre candidat aux prochaines élections.

M. Harvey, de son côté, poursuit toujours sa réflexion et refuse tout commentaire sur son avenir politique, a laissé savoir son bureau, hier. Le député n'a jamais énoncé clairement ses intentions ni à son départ du parti, ni au cours des derniers mois.

Les libéraux ne désespèrent toutefois pas du député André Bachand malgré les professions de foi répétées de ce dernier envers le Parti conservateur et son chef, Joe Clark. Le représentant de Richmond-Arthabaska, dit-on chez les libéraux, n'a jamais manifesté le moindre intérêt pour leur parti, contrairement à ses deux collègues Diane Saint-Jacques et David Price, eux aussi en réflexion profonde sur la suite de leur carrière.

Aux yeux des libéraux, M. Bachand a attaqué très fortement et le gouvernement et le premier ministre, si bien qu'ils se demandent au fond comment il pourrait se sentir à son aise dans leurs rangs.

Le PLC estime toutefois terminée la carrière de M. Bachand comme député conservateur, l'effet Charest étant totalement disparu des écrans radars électoraux de la grande région de Sherbrooke. Seul espoir, admet-on en haut lieu, M. Bachand pourrait revoir ses positions en voyant ses collègues Price et Saint-Jacques sauter la barrière avant la reprise des travaux parlementaires, le 18 de ce mois.

Les dirigeants libéraux refusent d'ailleurs de crier bravo trop tôt, au sujet de ces deux députés. Ils font effectivement tout pour les recruter et tout indique sur le terrain qu'ils ont pratiquement réussi même s'il reste encore quelques fils à attacher. « Il faut qu'ils se sentent parfaitement à l'aise chez nous, et que nos militants le soient avec eux », dit-on.

### VALEUR SYMBOLIQUE

Tout en ayant conscience des limites aux avantages offerts par des députés transfuges, le PLC aimerait profiter de la « valeur symbolique » de l'arrivée de deux nouveaux membres. La députation libérale passera alors de 26 à 28, ce qui rapproche le parti de son objectif de 38 élus au Québec sur 75, et le placerait alors au premier rang, devant le Bloc québécois.

Mais quelques grains de sable demeurent encore dans l'engrenage, comme les réticences du président de l'Association libérale de Compton-Stanstead qui se voyait déjà candidat de son parti aux prochaines élections avant que M. Price se pointe dans le paysage.

Ajoutons à cela les expéditeurs anonymes d'un article de journal qui ont disséminé hier à travers les rédactions un article rappelant que M<sup>me</sup> Saint-Jacques a déjà détenu une carte de membre du Bloc québécois avant de se présenter sous la bannière conservatrice, en 1997. Mieux encore, la candidate libérale de l'époque, M<sup>me</sup> Chantal Gareau, était elle aussi une « ancienne » du Bloc.

Les auteurs de cet envoi médiatique espèrent maintenir la zizanie causée par les attaques du premier ministre Chrétien contre le recrutement par l'Alliance canadienne d'anciens députés et de militants souverainistes, estiment des sources près du Parti libéral qui accusent le Bloc québécois d'être à la source de tels coups fourrés.

M<sup>me</sup> Saint-Jacques, de son côté, maintient toujours son silence médiatique et refuse toute entrevue sur son avenir politique. « Il est tout à fait impossible de lui parler, elle est toujours en réflexion et il n'y a toujours pas de nouveau », répond-on à son bureau.

### Pris à son tour...

Après avoir fustigé son adversaire alliantiste Stockwell Day pour avoir recruté deux anciens députés bloquistes et juré qu'il n'en ferait jamais autant, cette histoire est revenue hanter Jean Chrétien, hier. Le *National Post* titrait qu'il avait lui aussi tenté un rapprochement avec le Bloc québécois. Le PLC aurait essayé de recruter Pierre Brien, de Témiscamingue, et Ghislain LeBel, de Chambly, une nouvelle née par l'organisateur électoral en chef au Québec, le ministre Alfonso Gagliano. (PC)

FINANCEMENT FÉDÉRAL EN SANTÉ

## Menace non voilée

Chrétien pourrait se contenter d'une entente à 12 si Bouchard insiste pour faire bande à part

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien peut se passer d'une entente sur la santé avec le Québec mais le gouvernement Bouchard n'a pas du tout l'intention de laisser entendre M. Chrétien hier au terme d'une réunion du caucus libéral à Winnipeg.

Rejetant les accusations de « chantage odieux » proférées par le gouvernement Bouchard, M. Chrétien a souligné que la position de Québec n'était pas enviable.

Alors que l'on connaît des histoires d'horreur dans les hôpitaux du Québec, le Québec est la province qui dépense le moins dans le domaine de la santé par tête d'habitant, a relevé hier M. Chrétien lors d'un point de presse.

Selon lui, les citoyens québécois ont donc le droit de demander des comptes à leur gouvernement. « Les citoyens ont le droit de se comparer, a martelé M. Chrétien. Au Québec, c'est là où on dépense le moins d'argent per capita pour la santé (...) et ils ont le plus haut niveau de taxation au Canada. Alors peut-être qu'ils ne sont pas intéressés à être comparés aux provinces comme le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard ou la Nouvelle-Écosse qui, en théorie, sont plus pauvres que le Québec et qui dépensent per capita plus d'argent que le gouvernement du Québec. Quel chantage y a-t-il là-dedans? »

Selon M. Chrétien, il est tout à fait légitime qu'Ottawa exige des indicateurs de rendement pour mesurer la performance des hôpitaux des provinces qu'il finance.

M. Chrétien a laissé entendre que le fédéral se contentera peut-être d'une entente à 12 si Québec insiste pour faire bande à part. « On verra, a-t-il expliqué aux journalistes. Il va venir un temps où les Québécois vont se demander comment se fait-il qu'il y a seulement un soldat qui a le pas? C'est arrivé des cas où la mère disait: "il y a seulement mon fils qui a le pas". C'est peut-être vrai mais ça n'arrive pas tout le temps de même. Généralement, lorsqu'il y a 13 gouvernements et que 12 s'entendent, ça veut dire qu'il y a un consensus. »

Les provinces doivent reprendre leurs discussions lors d'une conférence fédérale le 11 septembre à Ottawa.



Jean Chrétien au sortir du caucus libéral, hier.

Selon le ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, la campagne publicitaire anti-Ottawa est un signe que le premier ministre Bouchard n'a pas du tout l'intention de signer une entente sur la santé.

« L'argent de la santé doit servir à la santé et non à un odieux chantage », lisait-on dans les journaux québécois hier. Pour obtenir les fonds fédéraux, le Québec devra accepter un « envahissement » de sa compétence.

Qualifiant cette publicité « d'irresponsable », M. Dion a précisé que M. Bouchard « était toujours dans l'hyperbole et dans la politique incantatoire et pas dans le gouvernement responsable quand il agit comme cela. »

« J'espère que l'on va retrouver le Lucien Bouchard qui est sorti de Winnipeg en disant que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer. Je refuse de faire des hypothèses d'échec. On va réussir à s'entendre. M. Bouchard sous la pression des gens va voir que les Québécois veulent que les gouvernements travaillent ensemble. »

## Encore 11 jours de haute tension

(PC) — À 11 jours de la rencontre des premiers ministres fédéral et provinciaux sur le financement fédéral en matière de santé, les déclarations virulentes faites hier par des élus fédéraux et québécois sont venues alimenter le climat de tension qui ne cesse de monter.

En réplique au premier ministre Chrétien, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Joseph Facal, a affirmé que

### Des dépenses moindres en raison des salaires moindres au Québec

étaient moindres au Québec que dans d'autres provinces en raison des salaires moindres versés

aux professionnels de la santé. M. Facal a en outre tenu à dénoncer les propos du premier ministre Chrétien voulant que le fédéral soit tout près d'une entente avec les provinces

en matière de financement des soins de santé. « C'est faux, archi faux, a-t-il dit. On vérifie tous les jours avec les homologues des autres provinces. Aucun d'entre eux n'est prêt à se dissocier du consensus de Winnipeg, a-t-il assuré. On voudrait 4,2 milliards \$ de plus par année », a ajouté le ministre.

M. Facal a accusé le gouvernement fédéral de chercher à faire des gains, avant la rencontre du 11 septembre.

« Il veut toutes sortes de concessions. Il fait circuler un document qu'il présente comme un document consensuel et dans lequel il est dit que le

gouvernement fédéral fixerait aussi des priorités, évaluerait les comptes des gouvernements provinciaux, agirait comme le grand planificateur du système de santé au Canada, a indiqué le mi-

nistre Facal. Comme s'il y en avait qu'un alors qu'il y en a 13 », a-t-il ajouté.

Quant au ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Gilles Baril, il a fustigé le premier ministre Chrétien et son ministre de la Santé, Allan Rock.

Comme le répète inlassablement le premier ministre Lucien Bouchard, Gilles Baril a soutenu que les provinces se sont entendues — et s'entendraient toujours — sur l'obligation qu'a Ottawa d'augmenter ses transferts dans la santé, sans condition.

« Finalement la critique libérale en matière constitutionnelle au Québec, Benoît Pelletier, a qualifié de « totalement inutile en plus d'être « prématurée » la publicité que s'est offerte dans les quotidiens d'hier le gouvernement du Québec. Le député de Chapleau voit dans cette publicité un instrument visant à « préparer soigneusement l'isolement du Québec. »

## Assis à pitonner...

Les employés de bureau plus inactifs que jamais

OTTAWA (PC) — Après l'élimination du tabac au bureau, les organismes de santé veulent maintenant s'attaquer à la pratique de l'exercice en milieu de travail.

Les employés de bureau sont devenus plus inactifs que jamais. L'usage grandissant des ordinateurs et d'Internet n'a pas arrangé les choses : les employés passent la journée désormais cloués à leurs chaises.

« L'être humain n'a pas évolué pour passer autant de temps en position assise », a souligné, hier, le D<sup>r</sup> Art Quinney, porte-parole du Conseil canadien pour la santé et la vie active au travail.

Le stress, les ordinateurs, les contraintes familiales, les charges de travail toujours plus grandes ont fait en sorte que les Canadiens restent, nerveusement, assis toute la journée à leurs bureaux à pitonner sur des claviers. De l'avis du D<sup>r</sup> Art Quinney, des organismes de santé publique et de Santé Canada, il est temps de renverser la vapeur.

### EMPLOYEURS GAGNANTS

Les employeurs ont tout à gagner eux aussi. « Si tous les employés canadiens faisaient de l'activité physique une priorité, le taux d'absentéisme, le stress, les accidents en milieu de travail et les demandes de prestation diminueraient considérablement. Le moral, la productivité et la satisfaction au travail seraient à la hausse », affirme le médecin.

Depuis 1995, la hausse générale de l'activité physique qu'on avait constatée chez les Canadiens depuis le début 1980 s'est brutalement stoppée. En 1981, 79 % de la population se disait sédentaire. En 1995, la proportion de personnes inactives avait chuté à 63 %. Et, depuis, plus de changement.

Pour reprendre la progression, il faut se tourner vers les milieux de travail, croit-on. Pas en panne d'idées, l'organisme du D<sup>r</sup> Quinney propose aux employeurs et aux employés une foule de moyens pour faire de l'exercice relié au milieu de travail. En voici quelques-uns : installer des supports à bicyclettes ; organiser des journées consacrées à des activités amusantes, comme le softball, le patin, le ski ou le golf ; installer des douches et des vestiaires en milieu de travail ; informer les employés des avantages de l'exercice ; prendre les escaliers plutôt que les ascenseurs ; faire des pauses réservées à l'activité physique, etc.

Le Conseil a également lancé un guide, *Ça marche comme sur des roulettes*, qui prodigue stratégies et conseils.

## Pêches et Océans est allé trop loin

Les appuis aux autochtones de Burnt Church se multiplient

GILLES GAGNÉ ET PC  
Collaboration spéciale

LISTUGUJ — Les trois chefs mimacs de la Gaspésie demandent au gouvernement fédéral de décriminaliser la pêche réalisée par les autochtones néo-brunswickois de Burnt Church, de façon à faire baisser la tension dans la baie de Miramichi et à rétablir le dialogue entre Ottawa et le conseil de bande.

Le chef de Listuguj, Allison Metallic, et son homologue de Gespeg, John Martin, estiment que le ministre fédéral des Pêches et des Océans a outrepassé les deux jugements Marshall en criminalisant la pêche des Mimacs de Burnt Church via le retrait de leurs casiers. MM. Metallic et Martin, appuyés par écrit par le chef de Gespeg Richard Jalbert, rappelle que les motifs invoqués par Pêches et Océans pour intervenir, la conservation de l'espèce, ne s'applique pas à Burnt Church.

« Les Mimacs de Burnt Church ont leur propre plan de conservation. On oublie souvent de mentionner qu'il y a 240 000 casiers dans la baie de Miramichi et que les autochtones veulent pêcher avec 5200 casiers (quatre casiers pour chacun des 1300 membres de la communauté, ou 2 % de la capacité de capture de la région) », précise le chef Metallic. « Le jugement Marshall statue que les besoins des communautés autochtones doivent être satisfaits, et que cet élément peut mener à différents plans de conservation et de gestion dans l'exercice des droits inclus dans des traités reconnus », note le chef Martin.



Drapeau Warrior brandi, des Mohawks de Tyendinaga, en Ontario, ont bloqué en partie le Skyway Bridge, hier, en signe de soutien à leurs compatriotes de Burnt Church.

Les trois chefs gaspésiens, qui ont conclu le 5 août un pacte pour négocier conjointement leurs revendications avec les Blancs, dénoncent les méthodes d'intervention de Pêches et Océans depuis le début du conflit, surtout si on tient compte de l'incertitude entourant la portée du jugement Marshall pour les événements de Burnt Church.

« Il est intéressant de noter que Pêches et Océans Canada continue d'utiliser les mots "pêche illégale" pour décrire la capture traditionnelle de homard à Burnt Church, mais qu'aucune accusa-

tion de pêche illégale n'a été déposée. Les gens arrêtés ont été accusés d'enfreindre la justice », ajoute John Martin.

Lui et Allison Metallic ont passé plusieurs jours à Burnt Church depuis la mi-août. M. Metallic revient en fait d'un séjour de deux semaines là-bas. Ils croient tous deux que le raid de lundi, dont les images ont fait le tour de la planète, était inutile, que la tension aurait été allégée grandement s'il n'avait pas eu lieu, en fait que le conflit serait probablement réglé sans cette opération au cours de laquelle deux

bateaux autochtones ont été coulés.

« C'est une année électorale. J' imagine qu'ils (les gens d'Ottawa) se sentent obligés de montrer au pays qu'ils font leur job. Mais ça aurait pu leur exploser au visage, s'ils avaient tué quelqu'un. Le climat est encore extrêmement tendu et un incident regrettable peut survenir, venant d'un camp comme de l'autre. C'est pourquoi nous demandons au ministre (Herb Dhaliwal) de rétablir le dialogue avec le conseil de Burnt Church, sans attendre que tous les casiers soient enlevés », suggère Allison Metallic.

Les autochtones ont par ailleurs obtenu hier l'appui des quatre évêques catholiques du Nouveau-Brunswick, qui ont condamné les gestes posés par Pêches et Océans.

### DHALI WAL DIT NON

Mais le ministre fédéral des Pêches et Océans a été ferme et on ne peut plus clair, hier : tant que les autochtones n'auront pas retiré leurs casiers non autorisés de la baie de Miramichi, il refusera de les rencontrer.

« Ils continuent à mouiller illégalement des casiers à homards. Par conséquent, je refuse de les rencontrer », a déclaré Herb Dhaliwal, hier à Winnipeg, où il participait à une rencontre du caucus libéral.

Le conseil de bande de Burnt Church avait déclaré plus tôt aujourd'hui qu'il acceptait de reprendre les négociations. Dans la lettre qu'il avait fait parvenir mercredi au ministre, le chef Dedam a rencontré à Fredericton dès lundi.

## Les étudiants semoncent Legault

Les étudiants universitaires ne comprennent pas que le ministre de l'Éducation, François Legault, « abandonne les universités en laissant entendre qu'elles ont déjà assez d'argent » lorsque « toute la communauté universitaire », avancent-ils, « affirme souffrir d'un sous-financement ». Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Christian Robitaille, trouve ainsi « inacceptable » que M. Legault — qui occupe aussi la fonction de vice-président du Conseil du trésor — « ne prévoit pas investir de nouvelles sommes dans le réseau universitaire, même s'il en obtenait au prochain budget ». (PC)

## Jérôme-Forget attaque

Le ministre fédéral de l'Industrie John Manley, le ministre québécois des Finances Bernard Landry et la Société générale de financement ont été pris à partie hier par la députée libérale Monique Jérôme-Forget qui leur reproche les mesures financières envisagées pour attirer au Québec l'entreprise taiwanaise Mosel Vitelic. Porte-parole de l'Opposition officielle en matière de finances, M<sup>me</sup> Forget a attaqué le ministre Landry qui « commence à nous coûter cher de l'heure », a-t-elle dit, en se référant non seulement au dossier de Mosel Vitelic mais également aux crédits d'impôts consentis aux entreprises s'établissant dans la cité du multimédia ou encore la cité du commerce électronique. (PC)



Le budget des maisons de jeunes était gelé depuis dix ans.

## 16,3 M\$ pour les maisons de jeunes

QUÉBEC (PC) — Après 10 ans de gel budgétaire, les dirigeants des 275 maisons de jeunes du Québec pousseront bientôt un soupir de soulagement : le gouvernement portera son soutien financier de 13,3 à 16,3 millions \$, à compter d'octobre prochain.

Résultant du Sommet de la jeunesse de février dernier, cet engagement du ministre délégué à la Santé, Gilles Baril, s'inscrit dans une réflexion des autorités qui devrait déboucher sur le développement de ce réseau fréquenté par quelque 60 000 jeunes à travers le Québec.

### UTILES AUX ADOLESCENTS

« Les maisons de jeunes sont des ressources essentielles, intégrées dans leur milieu. Elles sont utiles aux adolescents de 12 à 18 ans qui vont s'y changer les idées, briser leur solitude

et être acceptés », a déclaré le ministre Baril de passage dans un centre jeunesse, symboliquement situé tout près de la toute première maison de jeunes, ouverte à Québec, il y a 20 ans.

### PLUS POUR LES NOUVELLES

Près de 2,6 millions \$ des 3 millions \$ accordés serviront à consolider la situation financière des maisons de jeunes existantes. Elles recevront chacune une somme d'au moins 10 000 \$. Quinze nouvelles maisons de jeunes situées à l'extérieur des grands centres urbains se verront octroyer une subvention de 20 000 \$.

Pour le Regroupement des maisons de jeunes du Québec, ce redressement budgétaire est un « premier pas satisfaisant, un répit attendu depuis longtemps », a commenté la coordinatrice Céline Morin.

## Les non-syndiqués montent aux barricades

MONTREAL (PC) — Modification constante et sans préavis des horaires de travail, disponibilité exigée 24 heures sur 24 sans compensation aucune, obligation faite à des employés de rembourser les articles volés pendant leur quart de travail : 20 ans après sa promulgation, la Loi sur les normes du travail n'est plus adaptée aux réalités d'aujourd'hui, déplore au bas de l'échelle, un organisme indépendant de défense des non-syndiqués.

Dans son avis sur la Loi sur les normes du travail intitulé *Une réforme en profondeur, c'est l'heure!*, au bas de l'échelle y va d'une liste de 26 revendications visant à freiner la précarisation des emplois et à mettre fin aux abus des patrons.

Parmi ces revendications : des vacances de trois semaines par année après un an de service et de quatre semaines dès la troisième année de travail, un salaire minimum de 8,70 \$ l'heure (comparativement à 6,90 \$ actuellement) et le droit à un repos hebdomadaire de 36 heures consécutives. « Les salariés n'ont pas le droit de refuser de faire des heures supplémentaires, sauf lors de circonstances exceptionnelles, pas le droit, sans l'accord de l'employeur, de cesser de travailler lors des périodes de repas, ni de prendre des pauses-santé, et ce, que leur quart de travail dure huit, dix, douze, quatorze ou seize heures, note Esther Paquet. [De plus,] les employeurs n'ont pas besoin d'une période de trois ans pour savoir si quel qu'un fait ou non l'affaire. Un an suffit amplement. »

## Les impôts peuvent-ils devenir payants?

Comment le contribuable moyen réussit-il à comprendre les lois fiscales constantes, quand le simple fait de remplir sans erreur les bons formulaires est déjà un tour de force! Comment réussit-il à gérer son argent toute l'année, tout en se tenant à la fine pointe des lois fiscales? Comment les Canadiens réussissent-ils à mettre en pratique toutes les lois qui sont sensées leur permettre d'économiser de l'impôt? Plusieurs d'entre eux se tournent vers des conseillers fiscaux d'expérience.

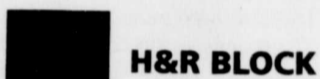
### Vous pourriez devenir un conseiller fiscal compétent.

Si vous aimez travailler avec les chiffres et aider les gens, la préparation de déclarations est peut-être exactement ce que vous recherchez. En tant que conseiller fiscal qualifié, vous éprouverez de la satisfaction à aider les gens à payer moins d'impôt.

### Suivez un cours d'impôt offert par H&R Block

Venez chez H&R Block, la plus grande entreprise de préparation d'impôt au pays, pour y apprendre l'art de préparer des déclarations. Les cours de H&R Block, complets et pratiques, vous expliquent les éléments les plus courants des déclarations de revenus des particuliers. De plus, H&R Block recrute de nombreux conseillers fiscaux parmi les personnes qui ont réussi le cours\*. Tout ce qu'il faut, c'est le désir d'enrichir ses connaissances!

Pour obtenir un supplément d'information, ou pour vous inscrire, visiter notre site Web au [www.hrblock.ca](http://www.hrblock.ca) ou composer le **688-0398**



\* S'inscrire ou réussir le cours n'est pas une offre ni une garantie d'emploi.

© 2000 H&R Block Canada Inc.

## COLLÈGE MÉRICI

### COURS DU SOIR automne 2000

#### DERNIÈRE CHANCE POUR S'INSCRIRE

- TOURISME
- HÔTELLERIE
- RESTAURATION
- LANGUES APPLIQUÉES (anglais, espagnol)

PLUS DE 25 COURS AU PROGRAMME

INSCRIPTION SUR PLACE de 12 h à 20 h  
vendredi, mardi et mercredi, 1<sup>er</sup>, 5 et 6 septembre  
DÉBUT DES COURS : semaine du 11 septembre 2000

CONSULTEZ NOTRE PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR NOTRE SITE WEB  
OU DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS GRATUIT.

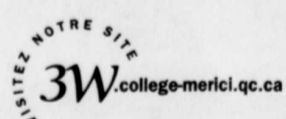
À FOURNIR À L'INSCRIPTION : Certificat de naissance (original)  
Relevé de notes de 5<sup>e</sup> secondaire  
Paiement des frais

collège  
MÉRICI



755, chemin Saint-Louis,  
Québec (Québec)  
G1S 1C1

RENSEIGNEMENTS :  
(418) 683.2104 poste 7258

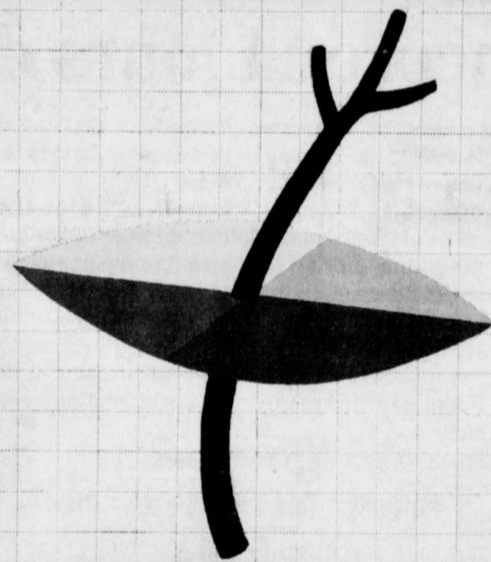


Première édition du 21 juin au 9 octobre 2000

## Festival international de jardins

### JARDINS DE MÉTIS

Venez découvrir et partager la créativité des concepteurs. Apprenez les tendances de la création. Pour vous inspirer ou vous divertir : une mise en scène, des activités, des événements... Une expérience surprenante.



Le rendez-vous de l'été  
Grand-Métis, Québec  
Informations et réservations : (418) 775-2222

### Activités et événements

#### Musique et jardins

\* Brunchs musicaux tous les dimanches à la Villa Reford, de la mi-juin jusqu'à la fin juillet avec, entre autres, le quatuor Le Pageois, la soprano Sylvie Quellet et le pianiste Maurice Laforest.

\* Soupers-concerts les 2 et 3 septembre avec Richard Labbé, baryton et Julie Leblanc, pianiste.

#### Art et jardins

\* Conférences sur : l'art des jardins, les jardins vus par les peintres...

\* Rencontres sur le dialogue nature-culture organisées en collaboration avec le Musée régional de Rimouski et le Musée d'art contemporain de Montréal.

#### Horticulture et jardins

\* Congrès horticole (FSHEQ) les 5 et 6 août.

\* Visite des jardins avec Larry Hodgson, chroniqueur horticole au journal Le Soleil, lors de la fin de semaine Le Soleil, les 12 et 13 août.

#### Design et jardins

Enrichissant pour les étudiants en design et spectaculaire pour les visiteurs : du 18 au 26 août, 3<sup>e</sup> édition de l'université d'été de Métis organisée par l'École d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement et la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. Au programme : ateliers d'été en architecture de paysage, conférences et réalisation de parterres expérimentaux...

#### Dégustations champêtres

En juillet, août et septembre :

\* avec Les Jardins de l'Orme : dégustation d'infusion de plantes de culture biologique, de légumes et de fines herbes;

\* avec la Société des alcools du Québec : dégustation de liqueurs, vins...

#### Taï chi au jardin

Un art traditionnel chinois de la méditation en mouvement, accessible à tous et intimement lié à l'univers des jardins. Avec Sylvie Quellet : ateliers les fins de semaine, cours en juillet et août.



LE SOLEIL

De nature à vous plaire!

## Quel type d'ordinateur recherchez-vous?

### Le modèle « prof amusant »!

Accessibles, attrayants et simples d'utilisation, les nouveaux iMac deviendront vite complices de toute la famille. Offerts en différentes couleurs et modèles, ils sont livrés avec une série de logiciels et d'outils, en plus d'être prêts à brancher à l'Internet. Passez les voir chez Micro Logic et vous verrez qu'il est difficile de résister.

**Micro Logic**

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 418 658 6624



iMac DV  
PowerPC G3 à 400 MHz • Mémoire vive de 64 Mo • Disque rigide de 10 Go • Lecteur CD-ROM • 2 ports FireWire • Clavier étendu et souris optique

**1 539\$** ou **50,03\$/mois\***

Revendeur agréé

### L'offre spéciale Micro Logic



Profitez du programme Brancher les familles en vous procurant votre ordinateur chez Micro Logic et recevez **gratuitement** un outil pour toute la famille : Correcteur 101, version 3.0. Faites vite, les quantités sont limitées!

\* Selon les modalités du programme du gouvernement du Québec. Détails en magasin. Financement sur 36 mois, taxes en sus. Sujet à approbation du crédit. Photo à titre indicatif seulement. Apple, le logo d'Apple, FireWire et iMac sont des marques de Apple Computer, Inc.

## Héros oubliés



Un membre du 1<sup>er</sup> Bataillon de parachutistes canadien s'entraîne à sauter d'un avion survolant l'Angleterre le 8 février 1944. Composé en majeure partie d'adolescents, le Bataillon s'est signalé durant la Seconde Guerre mondiale. Il est notamment venu en aide à l'armée américaine dans la Bataille des Ardennes en 1944, puis a brillamment participé à l'invasion de l'Allemagne en 1945. Pour des raisons obscures, ce Bataillon n'occupe toujours pas la place qui lui revient dans les manuels d'histoire du Canada. (PC)

## EN BREF

## Abandon des poursuites contre Gordon Sawyer

Gordon Sawyer semblait flotter, hier matin, à sa sortie de la salle de cour du palais de justice! Et pour cause, la poursuite venait d'abandonner toutes procédures contre lui. Rejoint au téléphone, plus tard, Sawyer refusait d'abord tout commentaire, soutenant que le travail des médias dans son dossier avait été lamentable. «Je serai bref, a-t-il dit, il y a maintenant une petite fille de quatre ans qui est en sécurité avec ses parents. C'est toujours et uniquement ce que j'ai réclamé.» Ce que Sawyer dénonce principalement, pour avoir travaillé avec des lobbys masculins, c'est que la société est prompte, à juger: «Cessons d'être politiquement corrects en disant que l'homme est violent et que la femme est une victime. On parle de familles en état de crise! C'est certain que le système judiciaire a sa place dans les cas de violence conjugale! Mais quand une famille est en crise, ce sont d'autres spécialistes, des psychologues, des psychiatres, qui doivent intervenir!», a-t-il estimé. (PC)

## Le virus du Nil à nos portes

Les autorités de la santé publique du nord de l'État de New York ont confirmé la découverte aux portes de l'Ontario, il y a deux semaines, du cadavre d'un oiseau porteur du virus du Nil occidental. L'oiseau séropositif a été découvert à Parishville (N.Y.), à 45 km au sud de la frontière canado-américaine. La présence du virus, qui a fait sept morts et 62 malades l'été dernier à New York, a été signalée plus au nord le mois dernier à Tonawanda, dans l'État de New York, un peu à l'est de Niagara Falls, en Ontario. Au cours du mois d'août, des résidents de la vallée du Niagara ont été invités à signaler la présence de cadavres d'oiseaux jusqu'à cet automne; aucun n'était infecté. Quoique très rare, le virus du Nil occidental peut être transmis à l'Homme par des moustiques qui ont piqué des oiseaux contaminés. Il n'existe jusqu'à maintenant aucune preuve du passage du virus au Canada. Le virus du Nil occidental peut causer des symptômes semblables à ceux de la grippe, et jusqu'à une dilatation mortelle du cerveau. (PC)

## Voleur âgé de 11 ans

Un garçon de 11 ans soupçonné d'avoir cambriolé une banque d'Edmonton a été arrêté en pleine rue, jeudi, par la police, qui l'a ensuite relâché avant d'aller cueillir sa mère. Selon la police, le garçon est entré vers 11 h dans une succursale du Canada Trust au centre-ville d'Edmonton et s'est approché d'un guichet. Coiffé d'une casquette et portant des lunettes de soleil, le gamin a tendu un mot à une caissière dans lequel il demandait de l'argent. La caissière a remis une somme d'argent au garçon, qui s'est aussitôt enfui. Environ 45 minutes plus tard, des policiers ont vu et appréhendé le gamin et un homme de 22 ans qui marchait avec lui dans une rue du centre-ville. (PC)

## PROCÈS POUR LE MEURTRE DE DANIEL BROUSSEAU

## Deux policiers témoignent de l'indifférence du fils

■ SHAWINIGAN (PC) — Le procès de Félix Brosseau, accusé du meurtre de son père, le journaliste du *Journal de Montréal* Daniel Brosseau, s'est poursuivi, hier, au palais de justice de Shawinigan avec les témoignages de six policiers et d'un ami du suspect.

Dans un premier temps, deux patrouilleurs de la Police régionale de Shawinigan ont raconté à la Cour les circonstances de la découverte du cadavre de Daniel Brosseau, âgé de 59 ans. Les agents Alain Côté et Sonny Lapierre se sont présentés vers 12 h le 11 janvier 1999 au chalet du journaliste à Saint-Boniface répondant à une plainte de disparition.

Félix Brosseau se trouvait alors dans le chalet. Selon les témoignages des deux policiers, il n'a pas semblé très surpris d'apprendre la disparition de son père et peu inquiet du sort de celui-ci. Questionné sur le dernier contact qu'il aurait eu avec Daniel Brosseau, le suspect se serait montré évasif.

Cependant, ce comportement a semblé normal aux policiers qui avaient été informés des troubles psychologiques éprouvés par Félix Brosseau. À ce moment, les deux agents n'avaient aucune idée de la fin tragique du journaliste. L'agent Côté a commencé à avoir de sérieux doutes lorsqu'il a retrouvé, près du véhicule de Daniel Brosseau, un morceau de glace de couleur rouge clair.

C'est à ce moment que les enquêteurs Jacques Gauthier et François Gilbert sont entrés en scène. En compagnie des deux patrouilleurs, ils se sont rendus au chalet pour fouiller les lieux et interroger Félix Brosseau. Lors de cette visite, l'enquêteur Gauthier a notamment parlé au téléphone avec la mère du suspect. Elle lui aurait déclaré qu'elle avait peur de son fils et qu'il était dangereux.

L'enquêteur Gilbert a pour sa part dévoilé les résultats de ses recherches autour de la maison. Dans un sentier, il a tout d'abord vu un amoncellement de neige avec des traces de sang à proximité. Plus loin, dans un autre sentier, en déplaçant la neige avec ses pieds, il a aperçu des morceaux de denim et deux genoux.

Par la suite, Félix Brosseau a été conduit au poste de police de Shawinigan. L'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec a été contactée. Une fois la découverte du cadavre confirmée aux enquêteurs Guy Rivard et Michel Doyon de la SQ, ces derniers ont procédé à l'arrestation de Félix Brosseau pour le meurtre au second degré de son père.

Un ami du suspect a également relaté sa rencontre avec le suspect le jeudi 7 janvier. Guy Richard s'est en effet rendu au chalet du journaliste pour aller chercher Félix Brosseau. Il l'a conduit chez sa mère afin qu'il puisse y prendre une douche. Il a déclaré avoir vu Félix Brosseau consommer du cannabis et de la cocaïne à quelques reprises dans le passé. Le procès de l'homme de 29 ans se poursuivra mardi avec la diffusion de la déclaration vidéo du prévenu, d'une durée de 4 h 30.

FISHER-PRICE  
Rappel du jouet  
Harley-Davidson

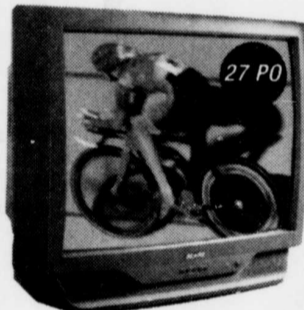
Le fabricant de jouets Fisher-Price a procédé au rappel au Canada de 2600 motocyclettes jouets Power Wheels Harley-Davidson, a-t-il annoncé, hier. La motocyclette en cause est un jouet monoplace alimenté par une pile 12 volts, imitant une motocyclette Harley-Davidson, a précisé Fisher-Price, ajoutant qu'elle était destinée aux enfants d'au moins trois ans ne pesant pas plus de 29,5 kilos. Le jouet est actionné à l'aide d'une pédale permettant à l'enfant de circuler à une vitesse de quatre à huit kilomètres à l'heure. Il est conçu pour freiner dès qu'on relâche la pédale. Bien qu'aucun incident n'ait jusqu'à maintenant été signalé au pays, neuf cas de coincement de l'interrupteur de la pédale en position de marche ont été rapportés aux États-Unis. Lorsque cela se produit, l'enfant peut être incapable d'immobiliser la motocyclette, ce qui présente un certain risque de blessure. Les numéros de modèle des motocyclettes Power Wheels Harley-Davidson rappelées sont 74 290 et 74 293 (carrosserie rouge) ainsi que 74 298 (carrosserie noire). (PC)

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2000, DANS LA LIMITE DES STOCKS

## Saisissez l'action!

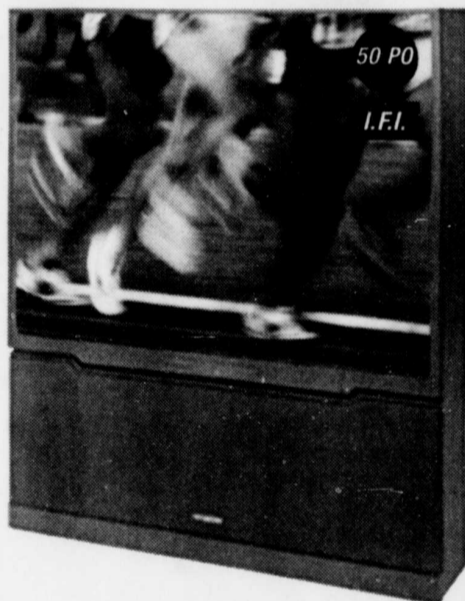
## Tous les téléprojecteurs sont en solde

27 PO  
TÉLÉVISEUR SEARS

Filter peigne numérique à 2 lignes. Minuteur pour arrêt auto. 'Return Plus'. Télécommande universelle. N° 14361. Rég. Sears 529,99.

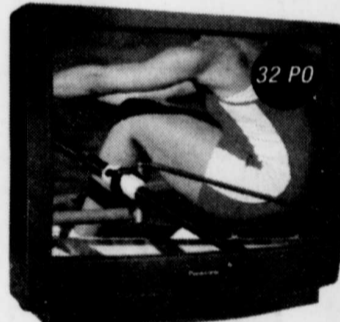
2099<sup>99</sup>  
TÉLÉPROJECTEUR HITACHI

Définition de 750 lignes. Fenêtre dans image à 2 syntoniseurs. Il suffit de le brancher. N° 14704. Rég. Sears 2199,99.

50 PO  
I.F.I.2399<sup>99</sup>  
TÉLÉPROJECTEUR SONY

Fenêtre dans image à 2 syntoniseurs, filtre peigne numérique et entrée vidéo à composantes séparées. N° 14700. Rég. Sears 2499,99.

Meuble assorti pour téléviseur ci-dessus. N° 36700. Rég. Sears 199,99. 179,99



32 PO

TÉLÉVISEUR PANASONIC

Filter peigne numérique à 3 lignes. Définition de 600 lignes. Correction du volume. N° 14555. Rég. Sears 999,99.

229<sup>99</sup>  
MAGNÉTOSCOPE STÉRÉO PANASONIC À 4 TÊTES

Avec VCR Plus+, saut d'annonces et recherche fin de programme. N° 30391. Rég. Sears 249,99.

99<sup>99</sup>  
COMBINÉ JVC

Lecteur de DC sur le dessus, magnétocassette à inversion auto, syntonisateur AM/FM. N° 20625

43 PO  
I.F.I.

AVEC LA CARTE SEARS,

pas d'intérêt avant novembre 2001\* ou pas de paiement avant 6 mois\*\* pour tous les téléprojecteurs

\*Offre 'Pas d'intérêt': payez en 14 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en novembre 2001. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. \*\*Offre 'Pas de paiement': pas de paiement jusqu'en mars 2001.

Les deux offres: sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 10 septembre 2000. Renseignez-vous.

189<sup>99</sup>MAGNÉTOSCOPE STÉRÉO JVC<sup>MD</sup> À 4 TÊTES

Avec VCR Plus+, prises A/V à l'avant et programmation rapide. Télécommande. N° 30383. Rég. Sears 199,99.

69<sup>99</sup>APPAREIL 35 MM CANON<sup>MD</sup> À MISE AU POINT AUTO

Avec viseur d'emploi facile, étui, dragonne et pile. N° 11475

279<sup>99</sup>  
MINI-CHAÎNE JVC

Chargeur pour 3 DC, magnétocassette et lecteur à commandes logiques; puissance de 60 W par canal. N° 28017

NP0910500

389<sup>99</sup>  
MINI-CHAÎNE SONY

Puissance de 23 W par canal au total. Chargeur de DC à l'avant. Magnétocassette. N° 28047. Rég. Sears 399,99.

SEARS

69<sup>99</sup>

TÉLÉPHONE SANS FIL PANASONIC

Balayage auto de 25 canaux. Composition rapide 10 numéros. Clavier lumineux. N° 16960/1

Copyright 2000. Sears Canada Inc.

Sears. Les beaux côtés de votre vie.<sup>MC</sup>

# L'argent de la santé doit servir à la santé et non à un odieux chantage.

Depuis six ans, le gouvernement fédéral a confisqué 7,8 milliards de dollars d'impôts québécois destinés à la santé, l'éducation et l'aide sociale. Il prétend aujourd'hui qu'il est prêt à remettre cet argent. Mais il affirme aussi que pour obtenir les fonds, le Québec et les provinces devront se soumettre à ses exigences et accepter un envahissement de leurs compétences. L'argent de la santé doit servir à la santé et non à un odieux chantage.

C'est ce que votre gouvernement défend.

Québec 

## Deuxième suicide en 18 mois

### La guigne s'acharne sur la police lavalloise

LAVAL (PC) — Le quartier de détention de la police de Laval a été la scène d'un deuxième suicide en 18 mois. Cette fois, c'est un habitué de l'endroit de 42 ans qui s'est pendu à l'aide de son chandail, mardi soir, moins de 25 minutes après son arrivée.

Conduit au vétuste centre de détention à 20 h 44, après une arrestation pour violence conjugale, l'homme a contacté son avocat à 20 h 52 et a été placé dans une cellule à 20 h 59. Il a été trouvé pendu à 21 h 23 et transporté à l'hôpital à 22 h 05, après avoir reçu les premiers soins des techniciens d'Urgences Santé. Sa mort a été officiellement constatée à 23 h.

L'homme avait un sérieux problème d'alcool et a été appréhendé à plusieurs reprises par les policiers lavallois dans le passé.

#### RECOMMANDATIONS

À la suite du décès par pendaison de Victor Portela, le 10 février 1999, le coroner Paul G. Dionne avait formulé une série de recommandations. Hier, le porte-parole du bureau du coroner à Québec, François Houle, a indiqué que la grande majorité des recommandations du D<sup>r</sup> Dionne avaient été mises en application.

Depuis le début de l'année au Québec, c'est le troisième suicide à survenir dans le quartier de détention d'un corps de police municipale. Par contre, il y en a eu 11 dans des prisons provinciales et 4 dans des pénitenciers de juridiction fédérale.

#### AUTOROUTE 20

## Chasse à l'homme hollywoodienne

MONTRÉAL (PC) — Les policiers de la Sûreté du Québec, de Pincourt et de Vaudreuil-Dorion ont eu droit à une chasse à l'homme infernale, sur l'autoroute 20, vers 5 h hier matin.

L'épisode a commencé lorsque deux hommes de Verdun, âgés de 39 et 33 ans, ont commencé à courser à bord de deux véhicules volés, sur l'autoroute 20, à la hauteur de Pointe-Claire, dans l'ouest de l'île de Montréal.

Ils roulaient à des vitesses excessives et s'entre-croisaient, relate l'agent Isabelle Gendron, de la Sûreté du Québec.

L'homme de 33 ans, au volant d'une Toyota Camry, a toutefois perdu à un certain moment la maîtrise de son véhicule et est allé percuter de plein fouet un pylône d'Hydro-Québec.

Son ami a alors pris le temps de s'immobiliser, de l'extirper du véhicule accidenté et de reprendre la route avant l'arrivée des policiers.

Il a alors pris la fuite vers l'ouest, toujours sur la 20, avec son copain sérieusement blessé à ses côtés. Des policiers de Pincourt l'ont pris en chasse peu de temps après.

#### COURSE INFERNALE

Dans sa course infernale, le fuyard fou a fait de multiples manœuvres dangereuses pour franchir les limites de Pincourt et aboutir sur le territoire de Vaudreuil-Dorion. Il a notamment roulé à très haute vitesse et à contre sens sur certaines artères.

Cerné par les policiers, l'homme a toutefois abandonné son ami à l'agonie à l'intérieur du véhicule, pour continuer sa fuite à pied. Les policiers l'ont alors perdu de vue pendant un long moment, jusqu'à ce qu'ils reconnaissent sa silhouette sur un vélo, sur la piste cyclable d'un pont enjambant la rivière des Outaouais.

Le fuyard a aussitôt plongé dans la rivière. Ce sont des policiers de la SQ qui l'ont repêché, à l'aide d'une chaloupe qu'ils avaient empruntée à un citoyen.

L'homme de 33 ans a rendu l'âme au cours de la journée d'hier. Son copain refusait quant à lui de collaborer avec les policiers, qui avaient toujours de la difficulté à connaître sa véritable identité.

Il comparaitra aujourd'hui pour faire face à une kyrielle d'accusations.

#### EN BREF

### Swissair rembourse les pêcheurs

À quelques jours du deuxième anniversaire de l'écrasement du vol 111 de la Swissair au large de Peggy's Cove, en Nouvelle-Écosse, la compagnie aérienne a commencé à envoyer des chèques à quelque 50 pêcheurs qui ont été financièrement affectés par la tragédie. M<sup>r</sup> Doug Tupper, l'avocat de Halifax engagé par Swissair n'a pas voulu préciser les montants accordés afin de protéger l'entente de confidentialité intervenue entre les parties. Après l'écrasement du MD-11, qui avait fait 229 morts le 2 septembre 1998, les pêcheurs n'avaient pu se rendre dans la baie de St. Margaret pendant plusieurs jours. La zone d'exclusion établie par les enquêteurs pour leurs recherches sous-marines s'étendait sur environ 80 kilomètres au sud de Halifax, un secteur normalement fréquenté par les pêcheurs de homard, de thon, de maquereau et de démersal, et dont ils ont été exclus pour une période allant de deux semaines à un mois. (PC)

### « ENTARTAGE » DE CHRÉTIEN Un deuxième homme pourrait être accusé

La cause d'un homme accusé d'avoir lancé une tarte à la crème au visage du premier ministre Jean Chrétien a été remise au 14 septembre. Evan Wade, âgé de 23 ans, a fait une brève apparition en cour, hier. Après la comparution, un deuxième homme a indiqué qu'il pourrait aussi être accusé en rapport avec cet incident. Aaron Kolezar, membre de la soi-disant Brigade des tartes à la crème de l'île-du-Prince-Édouard, dit avoir été informé par la police que la longue entrevue qu'il avait accordée à la télévision à la suite de l'agression faisait l'objet d'un examen, afin de déterminer si des accusations pouvaient être portées. (PC)

#### « GTS KATIE »

## Les marins rêvent de rentrer à la maison

MONTRÉAL (PC) — Le moral est au plus bas sur le cargo *Katie*, dont l'équipage refuse de quitter Montréal avant d'avoir été payé pour le travail accompli depuis un an à bord du navire.

Le *Katie* a jeté l'ancre le 11 août dans le port de Montréal, après avoir rapporté au pays le dixième de l'équipement militaire canadien utilisé lors d'une mission de paix au Kosovo.

Le 3 août, des représentants de la Marine canadienne ont arraisonné le navire en eaux internationales et l'ont remorqué jusqu'à Montréal. Le propriétaire du navire, Third Ocean Marine Navigation, avait ordonné à l'équipage de rester en mer pendant qu'il tentait de régler le différend financier qui l'opposait au gouvernement fédéral et à deux sous-traitants.

Maintenant que la cargaison militaire du *Katie* est déchargée, les 20 membres d'équipage n'ont nulle part où aller, et ils passent leurs journées à jouer aux cartes et à regarder la télévision.

Ils explorent aussi les rues de Montréal, afin d'échapper le plus souvent possible à l'odeur de renfermé et à l'atmosphère de désolation qui règne à bord du vieux navire russe, dit le capitaine du *Katie*, Vitali Khebnikov.

« Nous avons maintenant beaucoup de temps », ajoute-t-il.

L'équipage prépare également le navire pour l'hiver, car le propriétaire américain ne prévoit pas une conclusion rapide au différend qui l'oppose au gouvernement fédéral.

Les marins ignorent à quel moment l'employeur américain trouvera la somme de 300 000 \$ qui leur permettra de retourner dans leur pays.

« Il y a beaucoup de tension », dit le capitaine Khebnikov. « Les membres de l'équipage refusent de travailler et veulent rentrer chez eux. »

Dmytri Prizhegodsky, âgé de 30 ans, a quitté son Ukraine natal il y a 14 mois, et il a l'impression d'être un prisonnier. « Quand vous dites à la plupart des marins que vous avez accepté un contrat de 14 mois, ils vous traitent de cinglé, car un navire est comme une prison », a-t-il déclaré cette semaine au cours d'une entrevue. « Je m'ennuie de ma mère et de ma sœur et je veux rentrer chez moi. Mais je ne peux pas le faire sans argent. Que peut-on faire sans argent? »

« J'ai vu un des cuisiniers pleurer », dit M. Prizhegodsky, qui est capitaine en second. « Un de ses parents est



L'équipage refuse de quitter Montréal avant d'avoir été payé.

malade et il veut rentrer chez lui pour donner un coup de main.»

Le ministère canadien de la Défense a indiqué que le *Katie* était libre de quitter Montréal et qu'Otawa s'occuperait de régler le différend avec les sous-traitants.

Le président de Third Ocean Marine, Peter Margan, a déclaré hier que la compagnie souhaitait payer ses employés.

Les employés ignorent quand les 300 000 \$ seront débloqués

# aubaines mystère

Économisez à l'achat d'une foule d'articles à prix ordinaire ou de liquidation.\*

50 %  
de rabais

40 %  
de rabais

30 %  
de rabais

25 %  
de rabais



Les vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2  
et dimanche 3 septembre

grattez et économisez  
à l'achat d'articles  
en liquidation à prix  
déjà réduits de 25 %  
à 50 %!

Dans la sélection : • mode pour toute la famille  
• chaussures • articles griffés • accessoires déco  
et saisonniers • et davantage!

Sur nos derniers prix étiquetés.

\*Procurez-vous une carte Aubaines mystère en magasin pour connaître les exceptions, le détail et le règlement. Tous les articles « Aubaine la Baie » et « Nouvellement réduit » sont exclus des Aubaines mystère. Désolés, aucun bon d'achat différé ne sera émis pour les articles des Aubaines mystère et des offres spéciales de 50 %, 40 %, 20 % et 10 %.

La carte Aubaines mystère doit être remise au comptoir-caisse après utilisation.



Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des AIR MILES<sup>md</sup>.

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises.  
\*Marque déposée/de commerce d'AIR MILES<sup>md</sup> International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Compagnie de la Baie d'Hudson. Employé seul, AIR MILES<sup>md</sup> signifie milles de récompense AIR MILES<sup>md</sup> à moins que le contexte n'implique autre chose.



**CANADIENS À BELGRADE**  
**Liberté refusée**

Un tribunal militaire de Yougoslavie a refusé, hier, de libérer les deux Canadiens et les deux Britanniques soupçonnés d'activités terroristes, accordant ainsi plus de temps aux militaires pour poursuivre leur en-

quête. Les avocats qui représentent les quatre détenus — les Albertains Shaun Going et Liam Hall et les Britanniques Adrian Prangnell et John Yore — ont affirmé que le tribunal avait prolongé leur détention pour un mois. Une diplomate canadienne en poste à Belgrade, Angela Bogdan, a dit que cette décision avait causé « beaucoup de détresse ». Selon elle, les éléments de

preuve recueillis depuis leur arrestation, le 1<sup>er</sup> août dernier, à la frontière du Monténégro et du Kosovo, « les ont complètement blanchis ». Shaun Going, âgé de 45 ans, dirige une compagnie de construction au Kosovo. Pour les mois d'été, il avait embauché son neveu de 19 ans, Liam Hall. Quant à eux, les deux Britanniques assuraient la formation de policiers du Kosovo pour le

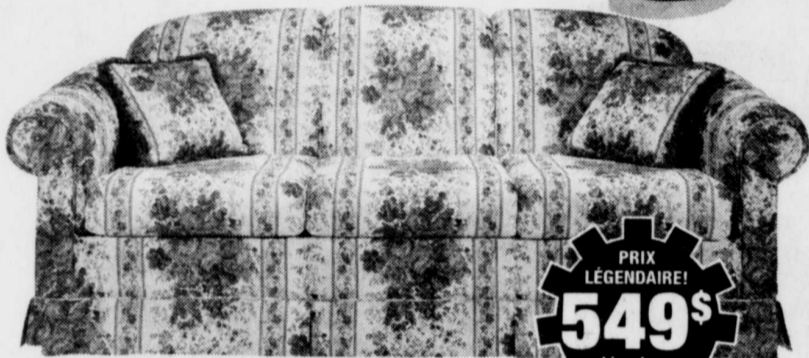
compte de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Un avocat de Belgrade qui représente les Canadiens, Ivan Jankovic, a dit que le juge avait demandé que les Nations unies et les représentants des casques bleus de l'OTAN en poste au Kosovo lui fournissent un rapport. Le juge « veut savoir exactement ce que fait la compagnie de M. Going, quelle utilisation

elle fait des explosifs, dans quelles conditions elle les entpose », a-t-il dit. Au moment de leur arrestation, les deux Canadiens et les deux Britanniques étaient en vacances sur la côte du Monténégro. Dans les jours suivant leur arrestation, les détenus ont déclaré avoir été battus et maltraités. Aucune accusation n'a encore été portée contre eux. (AP)

**Des prix légendaires dans chaque rayon!**

**Léon** L'événement  
**Fête du travail**  
**légendaire!**

**FERMÉ**  
lundi fête  
du Travail



**L'élégance traditionnelle**

Un classique de tous les temps avec son riche motif floral, son juponnage à plis et ses bras rembourrés. Fauteuil 439\$ Causeuse 489\$

**PRIX**  
**LÉGENDAIRE!**  
**549\$**  
Livraison incluse



**Noir et moderne!**

Comprend une table rectangulaire de 36"X60" et 6 chaises à haut dossier.

**PRIX**  
**LÉGENDAIRE!**  
**499\$**  
Livraison incluse



Offre réservée aux clients de LÉON

**Kelvinator**

**PRIX**  
**LÉGENDAIRE!**  
**679\$**  
Livraison incluse

**Réfrigérateur 18,1 pi.cu.**

- 2 étagères en porte-à-faux pleine largeur
- Grands casiers dans la contre-porte
- Hydrateur à dessus en verre.



**MOFFAT**  
Offre réservée aux clients de LÉON

**PRIX**  
**LÉGENDAIRE!**  
**469\$**  
Livraison incluse

**PRIX**  
**LÉGENDAIRE!**  
**329\$**  
Livraison incluse

**Ens. buanderie très grande capacité**

- Tambour de lavage très grande capacité 2,7 pi.cu., suspension à équilibrage automatique
- 7 cycles, 3 niveaux d'eau
- Tambour de séchage très grande capacité 6 pi.cu.
- 4 cycles et 3 réglages de température.



**TV stéréo 32"**

- Écran à très haute performance
- Guide de programmation interactif Guide Plus
- Télécommande universelle.

**PRIX**  
**LÉGENDAIRE!**  
**799\$**  
Livraison incluse

**Fauteuil et tabouret**

Disponible en noir, vert, ivoire, bleu marin ou lie-de-vin.



**Tabouret inclus!**

**PRIX**  
**LÉGENDAIRE!**  
**599\$**  
Livraison incluse



**Lecteur de DVD**

- Image et son remarquables
- Jusqu'à 500 lignes de résolution
- Sortie Dolby Digital et sortie vidéo à composants.

**PRIX**  
**LÉGENDAIRE!**  
**349\$**  
Livraison incluse

**Sealy Royal Comfort**

Vous serez tout fin prêts pour une bonne nuit de sommeil avec ce matelas confortable et très abordable de Sealy. Comprend 510 ressorts Bonnell.

- Ens. lit 2 places 449\$
- Ens. grand lit 499\$



**PRIX**  
**LÉGENDAIRE!**  
**299\$**  
Livraison incluse

**Plus**

Choisissez tout ce dont vous avez besoin pour votre foyer, à nos bas prix garantis et demandez-nous comment...

**NE PAYEZ ABSOLUMENT RIEN!**

**Pas même les taxes!**

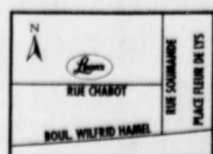
**pour un an!**

**Pas d'acompte!\* Pas de paiement mensuel! Absolument rien!**

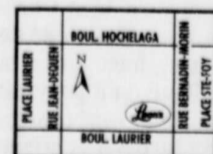


LA SEULE CHAÎNE DE  
**SUPERMAGASINS**  
DE MEUBLES AU PAYS

**VANIER**  
100, rue Chabot,  
à proximité des Halles Fleur de Lys  
(418) 683-9600



**STE-FOY**  
Place de la Cité  
2600, boul. Laurier  
(418) 657-6902



**HEURES D'OUVERTURE** Lun. - mer. de 9 h à 18 h, jeu. - ven. de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h, dimanche de 11 h à 17 h

\*S.A.C. Le solde incluant les taxes applicables et tous frais additionnels est dû dans un an à partir de la date d'achat. Les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Les remises «Emportez» ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour les régions où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin pour d'autres modalités de paiement. Un acompte de 15 pour cent est requis pour les commandes spéciales.